



ETHNISME ET IRREDENTISME BILAN ET PERSPECTIVES

**Mémoire de géopolitique
du commandant Eric LE MOUEL
dans le cadre du séminaire
« Géopolitique de l'Afrique Subsaharienne »**

Directeur : Monsieur Pascal CHAIGNEAU

Avril 2004

SOMMAIRE

ETHNISME ET IRREDENTISME: BILAN ET PERSPECTIVES

INTRODUCTION

PREMIERE PARTIE

L'Ethnisme: une réalité multiforme

L'AFRIQUE, UNE MOSAÏQUE D'ETHNIES

RAPPORT ETHNIES/ETAT

ETHNIES ET CONFLITS

DEUXIEME PARTIE

Une coexistence ethnique difficile

LE POIDS DE L'HISTOIRE

PROBLEME DE L'ETAT FAIBLE: ETAT MOU

FACTEURS SOCIO-ECONOMIQUES

TROISIEME PARTIE

Quel avenir pour les frontières africaines?

LE MIRAGE DE L'INTEGRATION AFRICAINE : PANAFRICANISME

L'INTANGIBILITE DES FRONTIERES

DES CHANGEMENTS DE FRONTIERES

CONCLUSION

INTRODUCTION

L'Afrique est aujourd'hui encore à la recherche d'un équilibre sociopolitique qu'elle peine à trouver. Au premier rang des freins à cette stabilité, se situe la diversité ethnique dans des frontières mal définies et l'affirmation parfois exacerbée de ces identités multiples. On peut alors s'interroger: "Les ravages du tribalisme, de la xénophobie et du micro nationalisme en Afrique ne prouveraient-ils pas que nous sommes là dans le continent par excellence de l'antagonisme insurmontable entre l'identité et l'altérité?"¹

L'ethnisme en Afrique y est peut être plus qu'ailleurs une réalité, voire une nécessité, en raison de cette multitude de peuples aux cultures, aux religions et aux modes de vie très diversifiés mais qui restent en contact étroit les uns avec les autres, quand ils ne se superposent pas. Il peut prendre des formes différentes, d'une confiscation du pouvoir au profit de la famille tribale en passant par des conflits interethniques ou des revendications séparatrices jusqu'au génocide. Bien qu'instrumentalisant parfois les peuples, il ne fait que traduire des consciences identitaires de groupe assez marqués et donc aisément confiscables.

Les causes de cet ethnisme parfois ravageur, sont multiples. La solidarité tribale est très présente en Afrique et contraste avec l'individualisme qui imprègne nos sociétés occidentales. L'histoire explique la division du territoire. Mais il faut souvent voir dans l'ethnisme, la recherche d'une préservation culturelle menacée, qui conduit les peuples à se cristalliser autour d'une cause commune et conduit à l'affrontement en cas de non partage du pouvoir, de la terre, ou encore simplement des ressources. Le développement et la croissance sont gages de paix, or l'Afrique qui se multiplie tout en s'appauvrissant ne peut que sombrer dans ses contradictions sociales et surtout tribales. Une réduction des tourmentes africaines ne pourra jamais voir le jour sans une maîtrise de la démographie et un accroissement de la richesse.

Quel est alors l'avenir de ces peuples différents, censés partager un même destin à l'intérieur d'un même pays, à l'heure où dans d'autres continents, comme en Europe, il est envisagé une intégration conséquente? L'Afrique va-t-elle vers une division, une recomposition, ou peut-être vers une intégration comme certains le souhaiteraient? Derrière ces questions, c'est le modèle étatique multiethnique qui est posé, et les conditions de coexistence de peuples aux clivages parfois très prononcés, dans un contexte actuel de "droit des peuples à disposer d'eux même", alors qu'aucune véritable conscience nationale n'est encore parvenue à transcender cette forte prégnance ethnique.

¹ MBONGO Nsame, Choc des civilisations ou recomposition des peuples, Chennevières sur Marne, Dianoïa (Défis), 2004.

PREMIERE PARTIE

L'ethnisme : une réalité multiforme

Chapitre 1: L'Afrique, une mosaïque d'ethnies

Une des caractéristiques majeures du continent africain, une des plus frappantes en comparaison des autres continents également, est la diversité des cultures et des langues qui y coexistent. Pourtant, « en Afrique, peut être plus qu'ailleurs, la notion de peuple doit être maniée avec prudence »².

I- Définitions de l'ethnie / notion d'identité

Avant d'aborder l'ethnisme en tant que tel, il peut sembler intéressant de se pencher au préalable sur quelques définitions.

1. Ethnies, tribus

La notion d'ethnie est paradoxalement un concept flou dans le langage ethnologique. Il fait l'objet de nombreuses tentatives de définitions. Le terme "ethnies" provient du grec "peuples" en référence à tout ce qui n'était pas organisé en cités ("polis" en grec). A cet égard, le terme a été repris de la même manière par les occidentaux qui sous un regard ethnocentriste, cherchaient à qualifier des peuples "exotiques" réservant le terme de "nations" aux pays soi disants civilisés.

Au sens anthropologique courant, "l'ethnie" est un groupe humain caractérisé par une culture et un langage communs formant un ensemble relativement homogène se référant à une histoire et un territoire partagé. Mais cette définition assez rigide a été revue au XX^{ème} siècle par des ethnologues considérant que l'ethnie n'est pas tant le produit de critères objectifs que la conscience partagée d'une appartenance au groupe, basée sur des caractéristiques communes. Ainsi G. Nicolas introduit la notion d'enracinement dans un passé mythique et l'affirmation de la différence avec ses voisins. Pour M. Weber, ce serait un groupe humain lié par la croyance subjective en l'existence réelle de ce groupe. Pour Barth, la référence ethnique n'a de signification que relationnelle; la catégorie ethnique n'a pas de contenu intrinsèque, elle établit uniquement la frontière qu'un groupe construit et revendique par rapport à d'autres.³

Les scientifiques ne sont donc pas unanimes sur le sujet. Par ailleurs, il existe une tentative de déconstruction du concept même d'ethnie depuis un certain nombre d'année par des africanistes considérant que la classification ethnique que l'on connaît aujourd'hui procède de l'administration coloniale, qui a cherché à créer des catégories en posant des limites arbitraires.

² SELLIER Jean, Atlas des peuples d'Afrique, Paris, La découverte, 2003, p7. Il se refuse également à utiliser le mot "ethnie" qui a trop souvent pris une connotation particulière et ambiguë, à la fois culturelle et raciale.

³ Sources citées dans: GERAUD Marie Odile (Dir.), Les notions clés de l'ethnologie, Paris, Armand Collin, 1998.

Il est certain, en revanche, que résumer l'ethnie à une race serait extrêmement réducteur car la coupure n'est jamais nette entre les différents groupes ethniques. Néanmoins ces différentes définitions font apparaître des notions intéressantes comme :

- la conscience d'appartenance au groupe, qui n'implique pas forcément une homogénéité culturelle
- l'existence d'un passé commun, mythique bien souvent, qui permet de lier les membres du groupe
- l'affirmation d'une différence face aux groupes voisins

La problématique peut s'apparenter à celle de la définition de Nation comme nous pouvons la connaître en occident. Néanmoins, ces notions renvoient à celle de l'identité et amènent par la suite à l'ethnisme. La tribu est un groupement de familles de même origine, vivant dans la même région ou se déplaçant ensemble et ayant une même organisation sociale, les mêmes croyances religieuses et le plus souvent une même langue. Elle est un sous groupe d'une ethnie. Le clan étant lui-même un sous groupe tribal.

2. Identité

L'homme est avant tout un être communiquant. Il va donc reconnaître comme ses semblables ceux avec qui il pourra communiquer avec facilité. La langue maternelle est le véhicule naturel de la pensée et de l'expression d'un groupe ou d'un peuple et son emploi pour l'alphabétisation et l'éducation des adultes resserre les contacts avec les sources de la culture. La langue apparaît donc à ce titre comme le premier critère de définition ethnique. D'ailleurs le dilemme linguistique s'est posée au sortir de la décolonisation lorsqu'il s'agissait de savoir quelle langue nationale adopter. Car choisir une des langues du pays, impliquait de voir l'ethnie à laquelle appartenait cette langue imposer une hégémonie culturelle et politique au reste de la population.

Au-delà de la définition de l'ethnie ou de la tribu, c'est la question cruciale de l'identité qui est posée. Comment se définissent en effet les individus, où comment se différencient ils des autres? Là encore la langue est souvent le critère naturel qui distingue les groupes humains et qui fait dire à un malinké qu'il n'est pas soussou; aussi bien pour lui d'ailleurs que pour un observateur extérieur. Mais nous l'avons vu, le critère de la langue n'est pas le seul et le sentiment d'appartenance au groupe est également primordial. Il ne suffit pas de naître corse pour l'être effectivement, il faut avant tout le revendiquer. La conscience ethnique est donc particulièrement importante dans le comportement des individus et dans les futures aspirations du groupe.

Souvent reconnaître sa propre différence par rapport aux autres, s'est se reconnaître soi-même. Nous ne savons pas qui nous sommes si nous savons pas qui nous ne sommes pas. Il en va de même, comme il a été dit précédemment, pour les ethnies; la recherche d'une identité culturelle s'affirme dans la différence avec les autres groupes ethniques. Malheureusement, comme l'écrit Samuel Huntington, "tous ceux qui sont en quête d'identité et d'unité ethnique ont besoins d'ennemis"⁴.

Sans aller plus loin dans une recherche philosophique ou psychologique, disons que les sentiments d'appartenance à une ethnie en Afrique, notamment par le biais de la langue, sont suffisamment forts

⁴ HUNTINGTON Samuel, Le choc des civilisations, Paris, Odiles Jacob, 1997, p.16.

pour que ses membres revendiquent une identité propre et surtout qu'ils se différencient des autres groupes ethniques avec lesquels ils sont en contact. C'est là tout le drame des nombreux conflits africains ou encore du marasme politico-économique dans lequel sont tenues des populations entières. Car la violence dans un contexte de guerre comme au Libéria peut malheureusement devenir un instrument d'affirmation identitaire.

3. Ethnisme, tribalisme

Que revêt alors le terme d'ethnisme? Aucune définition officielle n'existe. Cependant à travers ces concepts d'identité et d'ethnies, on comprend que l'ethnisme signifie la revendication d'une identité culturelle propre bien distincte, une sorte de "chauvinisme ethnique". Ethnisme est synonyme du terme plus ancien de "tribalisme". Comme il avait été fait un parallèle entre ethnies et nations, on peut faire le même parallèle entre ethnisme et nationalisme.

Or, c'est tout le problème de la coexistence de peuples différents qui est posée à travers l'ethnisme. Nsame Mbongo écrit à ce titre: "dans leur coexistence généralement raisonnable, étranger et autochtone constituent néanmoins un duo toujours conflictuel dans les sociétés anciennes et modernes au sein desquelles ils inscrivent en permanence, potentiellement ou effectivement, le schéma de l'affrontement ethnique"⁵.

L'ethnisme divise alors les peuples en les faisant diverger. Il interdit toute tentative de convergence entre différentes ethnies, car il ne leur permet pas de partager la même communauté de destin. Il focalise sur une solidarité mutuelle entre personnes d'une même culture et d'une même race qu'ils doivent protéger contre les autres. Le refus d'un avenir commun est donc au cœur de l'ethnisme.

II- Les grands clivages existants

1. La langue

Les langues africaines sont très nombreuses. Il est d'ailleurs difficile de les recenser avec précision. Néanmoins, bon nombre de linguistes font état de plus d'un millier de langues voire 1500. Il faudrait donc distinguer en théorie, autant de peuples. L'importance des langues est très inégale, allant de plusieurs millions de locuteurs à quelques centaines. Il est bien évident qu'elles évoluent dans l'espace et dans le temps et que leur statut varie entre des langues à part entière, des dialectes dérivés voire des patois. Le tout se complique encore plus si on envisage les phénomènes de contact et d'influence réciproque.

Mais ces langues peuvent être regroupées en un nombre restreint de grandes aires linguistiques comprenant elles même de grands groupes. L'atlas des peuples d'Afrique⁶ en recense ainsi quatre auquel il convient de rajouter le malgache et l'afrikaans :

- Langues afro-asiatiques, dont le sémitique et le couchitique, parlées surtout au nord du Sahel

⁵ Nsame Mbongo, op. cit.

⁶ SELLIER Jean, Atlas des peuples d'Afrique, Ed. La découverte, 2003.

- Langues nilo-sahariennes autour du lac Tchad et au sud du Soudan
- Langues nigéro-congolaises dans toute l'Afrique occidentale et centrale, comprenant les langues bantoues.
- Langues khoisan dans le sud, surtout en Namibie

Il est intéressant, également de faire une distinction entre langues vernaculaires et langues véhiculaires qui servent de moyens de communication entre des peuples de langues différentes. C'est le cas de la langue des colonisateurs (français, anglais, etc.) qui possèdent en plus le statut de langues officielles dans la plupart des états au sud du Sahara; mais aussi du dioula au Mali, du haoussa au Niger et Nigeria, du lingala au Congo, et surtout du swahili (une langue bantoue) dans toute l'Afrique orientale.

La plupart des africains parlent au moins deux langues, leur langue maternelle et une langue véhiculaire ou la langue de la colonisation. Les langues sont vivantes et permettent aux émigrés de se reconnaître. Elles témoignent d'une identité indéracinable.

2. La religion

Il existe trois grandes religions en Afrique. L'Islam domine dans la partie nord du continent avec plus de 350 millions d'adeptes. Au sud, le christianisme (350 millions de pratiquants) côtoie partout les croyances traditionnelles dites animistes.

Les africains se sont néanmoins appropriés les grandes religions en les adaptant à leurs propres croyances. On ainsi pu parler d'Islam noir. Concernant les religions chrétiennes, on observe des mouvements syncrétiques divers comme le kimbanguisme provenant du Congo ou le harrisme en Afrique de l'Ouest. D'autre part, de nouveaux types d'évangélisme apparaissent notamment en provenance des Amériques : baptistes, pentecôtistes, témoins de Jéhovah. L'islam est plutôt de rite malékite à l'ouest et tend vers le shaffi'isme à l'est. Il faut également noter une forte tradition d'organisations confrériques qui ont fortement joué dans le processus de conversion (Quadiriya, Shadhiliya, Muridiya, etc.). Enfin l'arrivée de mouvements durs comme le wahhabisme dans certains pays du continent est un facteur également à prendre en compte dans le clivage entre ethnies puisque ce type de mouvement religieux ne se limite pas qu'aux aspects spirituels.

Les religions sont donc multiples en Afrique.

3. Le mode de vie (nomades/sédentaires)

L'Afrique est toujours un continent plutôt rural. Les villes s'y sont développées pour la plupart de manière récente c'est-à-dire au XX^{ème} siècle. Des millions d'africains vivent en dehors de la civilisation industrielle, de la facilité et du confort qu'elle peut accorder. En Afrique, l'agriculture et l'élevage représentent un socle sur lequel se sont bâtis des civilisations (civilisation du mil au Sahel, civilisation de la vache au Rwanda, etc.) et qui demeure encore le squelette de l'organisation sociale actuelle. Si ces notions peuvent surprendre c'est parce qu'effectivement le contraste est patent entre un occident civilisé qui ne considère plus l'agriculture que comme un simple mode de production et un

continent pour lequel elle est à la base de l'architecture sociale. Il ne faut pas imaginé pour autant une paysannerie archaïque puisque le monde agricole s'est approprié de nouvelles techniques basées sur la productivité et continue à s'appuyer sur tout un système d'exploitation apporté par le colonisateur.

A ce titre, une grande distinction s'opère entre paysans sédentaires et éleveurs nomades voire chasseurs forestiers.⁷ C'est ce qui caractérisait par exemple la société rwandaise divisée en pygmées twas chasseurs, tutsis éleveurs, hutus agriculteurs bien que des interconnexions existent. Mais de nombreux autres pays d'Afrique connaissent ce clivage. Ainsi dans le nord de l'Ouganda avec les pasteurs Karamojong ou bien au Niger avec les nomades touaregs ou encore au Soudan où des heurts sont fréquents entre paysans "noirs" et nomades "arabes" (Darfour par exemple) bien que souvent, ces peuples au mode de vie différent connaissent la même religion.

III- Peuples et territoires

La répartition des ethnies sur le continent amène à un constat simple. Celles-ci ne correspondent pas au tracé des frontières comme cela peut l'être sur d'autres continents, en particulier européen. Les conséquences sont de deux ordres. D'abord presque tous les Etats africains sont multiethniques, ensuite de nombreuses ethnies sont séparées par les frontières.

1. Une majorité d'Etats multiethniques

La plupart des Etats africains abritent des ethnies multiples et diverses

Quelques rares pays connaissent une homogénéité de population qui n'interdit cependant pas l'existence de quelques minorités. C'est le cas par exemple du Lesotho peuplé uniquement de sotho du sud ou encore du Swaziland peuplé à 85% de swazi mais aussi de zoulous (10%) et de tsonga.

Quelques exemples:

Le Nigeria est le pays africain le plus peuplé. Il est composé de plus de 250 ethnies dont 3 principales:

- Les Haoussas-Peuls,
- les Yorubas,
- Les Ibos.



⁷ Anne STAMM choisit ce critère du mode de vie comme définition des civilisations africaines plutôt que la race considérée comme trop floue ou encore à l'existence étatique. Elle distingue ainsi trois catégories: chasseurs-collecteurs, pasteurs enfin planteurs, sachant que les situations intermédiaires abondent. Les civilisations africaines, Paris, PUF (Que sais-je), 1993.



La République Centrafricaine connaît une distinction entre "gens de la savane" (dont Banda et Gbaya) et "gens du fleuve" (dont Ngbandi et Zandé) tous de langues oubanguiennes sans oublier les ethnies de langue nilo-saharienne comme les Sara

La Somalie est l'exemple d'un pays ethniquement homogène mais dont les dissensions qui existent se situent au niveau clanique c'est-à-dire selon des lignages définis. Cinq grandes tribus composent la Somalie elles mêmes divisées en clans: Dir, Darod, Hawiye, Sab, Issak.

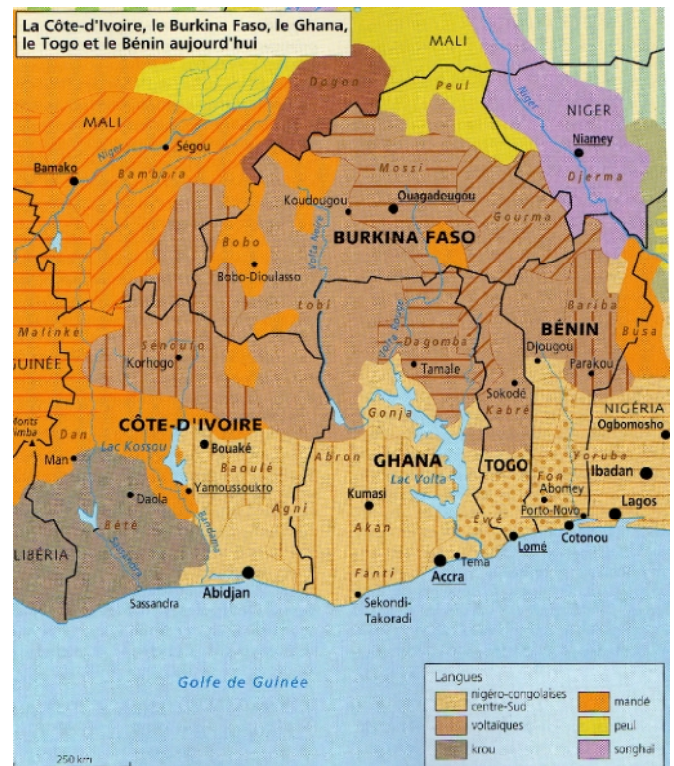
Cette multitude d'ethnies au sein d'un même pays constitue souvent un rempart à l'édification d'un véritable sentiment national.

2. Ethnies divisées entre plusieurs territoires

De nombreuses ethnies sont au même titre divisées entre plusieurs Etats. Les Fang peuplent aussi bien la Guinée Equatoriale, le Cameroun, que le Gabon. Les Malinké se situent en Guinée, en Côte d'Ivoire et au Mali ainsi qu'au Sénégal. On retrouve les Peul nomades, du Sénégal au Cameroun avec une conscience de groupe bien distincte.

Les Somali se retrouvent également au Kenya et en Ethiopie.

Rares, finalement sont les grandes ethnies contenues dans un seul pays. Cette dispersion de peuples est susceptible de conduire alors à des mouvements irrédentistes dans une idée de rassemblement.



Chapitre 2: Rapport ethnies/Etat

I- Le népotisme ethnique

1. partis politiques et ethnies

Un constat s'impose à l'observateur extra africain: la plupart des partis politiques sont assis sur des bases ethniques. Kenneth Kaunda le président zambien disait à propos du multipartisme: "Il y a 73 groupes ethniques en Zambie; si j'y instaure le multipartisme, il y aura 73 partis politiques"⁸.

Au Zimbabwe par exemple, le parti des Shonas, le ZANU (Union nationale africaine du Zimbabwe), au pouvoir depuis 1980 lorsque la Rhodésie est devenue Zimbabwe, fait face à celui des Ndebeles minoritaires, le ZAPU (Union des peuples africains du Zimbabwe). Même l'Afrique du sud qui a bien réussi sa transition démocratique est partagée entre l'ANC de Nelson Mandela à majorité Xhosa et l'IFP (Inkatha Freedom Party) à dominante Zoulous.

Il faut dire qu'il n'y a pas d'effort de la part des partis politiques pour discipliner et former leurs militants ; ainsi sans véritable préparation idéologique, la composition reste ethno régionale. Certes, quelques hommes d'états ont tentés de sortir de ce schéma ethnique mais sans grande réussite tant le sentiment d'appartenance communautaire est fort. L'instruction pourrait être la clé pour inculquer une culture civique nécessaire à l'élévation du niveau de conscience politique. Sans celle-ci, la population continuera à voter en fonction des systèmes traditionnels d'allégeance et d'identification auxquels elle se dit attachée.

Une des conséquence de cet ethnicisation de la vie politique africaine est le refus du multipartisme par les hommes au pouvoir, et l'instauration d'un régime totalitaire à parti unique. L'acceptation, en effet, d'un pluralisme politique, sans lequel ne peut pourtant se bâtir une démocratie, aurait pour risque l'évincement du pouvoir si tant est que l'ethnie dirigeante ne soit pas l'ethnie majoritaire au sein du pays. Les exemples sont nombreux. C'est sans doute ce qui a motivé le président ivoirien Konan Bédié lorsqu'il a popularisé "l'ivoirité" qui n'était en fait qu'une façade nationaliste cherchant à protéger les intérêts du groupe ethnique akan dont il faisait parti, évinçant de fait sa principale menace en la personne d'Alassan Ouatara, représentant des ethnies du nord. Cette limitation à un parti unique se fait bien souvent au nom de "l'unité nationale" nécessaire, mais elle ne se réalise jamais, dès lors que la volonté de dépassement collectif est absente de la population et surtout, de ceux qui sont censés montrer l'exemple, c'est-à-dire les dirigeants.

2. Clientélisme, népotisme administratif

Souvent en Afrique, les pays sont dominés par une ethnie qui s'est emparée du pouvoir, ce qui a bien évidemment pour effet d'accentuer le ressentiment des communautés écartées. "La fraction dirigeante des ethnies dominantes s'y transforme en nomenklatura accaparant toutes les richesses, détournant l'aide internationale et maintenant dans une situation de quasi-parias les membres des autres

⁸ LUGAN Bernard, Afrique, bilan de la décolonisation, Perrin (Vérités et légendes), 1991.p. 260.

ethnies"⁹. Au Libéria par exemple, lorsque Samuel Doe, un Krahn, prend le pouvoir en 1980, il reproduit le système de ses prédécesseurs et fait profiter du pouvoir et des richesses du pays son ethnie d'origine. C'est le cas également au Togo où l'ex-président Eyadema issue d'une tribu du nord en a profité, après son accession au pouvoir (par l'assassinat du président en place à l'époque) pour ethniciser tout l'appareil d'Etat, de l'administration en passant par la police et l'armée. En s'appuyant sur certains clans, le président somalien Syaad Barré a exacerbé les rivalités, entraînant clientélisme et détournement des richesses de l'Etat. Ce qui, à sa chute, a entraîné le pays dans une guerre civile de plus de 10 ans, et de façon induite la sécession de l'ex Somaliland britannique.

Comme l'explique J.P.Doumenge, "au moment de l'indépendance, l'État apparut formellement comme le produit d'une technique de gouvernement héritée de l'ancienne métropole et non de la tradition, alors que les gens qui devaient le faire fonctionner ou suivre ses directives restaient largement influencés par des principes qui prévalaient avant l'implantation des Européens, ou en marge de la règle coloniale. Il y eut alors une inversion du modèle colonial. [...] La finalité de l'État n'était pas un prélèvement minimal sur les populations, mais au contraire une taxation maximale, afin de nourrir les multiples réseaux développés autour des responsables de la « nation »."¹⁰ L'Etat pervers est ainsi devenu un fournisseur de services rémunérés pour sa clientèle, à commencer par sa base ethnique qui le soutient et est considéré comme un bien personnel par ceux qui le contrôlent. Ce type d'Etat est appelé "patrimonial" et comme il dépasse le simple cercle de la parenté, de "néo-patrimonial".

"S'il n'a pas perdu sa fonction régulatrice et dispensatrice d'aides de toutes sortes, il ne l'assume qu'au profit des réseaux qui le soutiennent, et non de tous les citoyens. En outre, la fonction de répartition ne se fonde plus sur la notion de surplus, de « marge bénéficiaire » indexée sur une production, comme le sont les systèmes de protection sociale d'Europe occidentale ou d'Amérique du Nord, mais elle s'attaque au « capital » des entrepreneurs, agriculteurs, artisans, commerçants, donc aux bases concrètes de la richesse des pays. [...] Il utilise les formes de solidarité et le code symbolique des cultures traditionnelles pour paraître légitime aux yeux du plus grand nombre. Ce faisant, il empêche l'émergence d'une conscience du « bien public », alors même qu'il s'en réclame chaque fois que le pays glisse vers la banqueroute."¹¹

C'est bien souvent cette conscience du "bien public" qui fait défaut en Afrique et interdit l'avènement de réelle démocratie. "Sous la colonisation, pour les fonctionnaires africains, voler l'Etat c'était voler le Blanc [...] et cela était généralement assez bien vu. Il en est resté aujourd'hui la propension à voler l'Etat même après que le blanc fut parti."¹² En Afrique, la corruption est ainsi généralisée du chef d'Etat aux plus petits fonctionnaires. La chose la plus mal gérée est ce qui est collectif, ce qui appartient à l'Etat.

⁹ LUGAN Bernard, op. cit., p.198.

¹⁰ Article Internet: <http://www.cean.u-bordeaux.fr/>

¹¹ Ibid.

¹² TIDIANE Diakité, L'Afrique malade d'elle-même, Paris, Karthala, 1986, p.82.

Le népotisme en plus d'être politique gangrène aussi tout l'appareil bureaucratique et administratif de la société civile. Le devoir de solidarité censé animer les fonctionnaires n'existe bien souvent que dans une relation de type parental. "Ainsi, un individu qui a réussi ou qui a un poste officiel doit faire vivre toute sa famille au sens africain de terme [...]; au fur et à mesure qu'un individu s'élève, c'est la famille puis le clan, puis le village et enfin la tribu qui viennent pomper les gains de celui qui a réussi."¹³ Ceci a malheureusement pour conséquence d'empêcher l'émergence d'une véritable élite africaine.

II- Instrumentalisation ethnique : la recherche du pouvoir

"La recherche du pouvoir est devenue l'enjeu essentiel des conflits africains [...]. Or dans le contexte d'une guerre pour l'accession au pouvoir, les groupes de combattants se fédèrent autour des solidarités les plus sûres et les plus anciennes; c'est ainsi que l'on peut expliquer la radicalisation ethnique à l'œuvre dans la région des Grands Lacs. La minorité, en lutte pour le pouvoir, assure sa cohésion en privilégiant l'appartenance ethnique et celui qui n'appartient pas au groupe est automatiquement identifié comme l'ennemi."¹⁴

1. Par le pouvoir

Les leaders politiques s'étant constitués ainsi une clientèle fidèle basée sur une identité ethnique, l'état de droit cède la place à un "état clientèle". "Un tel système incite les groupes les plus mobilisables à se regrouper autour de leaders régionaux sur des bases identitaires reconstruites. Faute de forme de mobilisations alternatives, cette structuration sociale verticale vient jeter les unes contre les autres plusieurs clientèles fondées sur des identités exclusives".¹⁵

Le discours ethnocentriste continue bel et bien de faire recette. Il est même la méthode sur laquelle s'appuient les hommes politiques en quête de pouvoir ou par peur de le perdre. L'exemple typique est le discours sur "l'ivoirité", que le président Bédié avait érigé en dogme et qui est sans conteste une des principales raisons de la guerre civile qui règne en Côte d'Ivoire depuis 2002.

Cette recherche du pouvoir conduit de nombreux dirigeants à radicaliser l'appartenance ethnique, en privilégiant leur groupe, tout en dénigrant les autres; car ces derniers sont susceptibles de le leur prendre, surtout si, dans une perspective démocratique, ils sont supérieurs numériquement. La lutte pour le pouvoir se transforme ensuite en une lutte pour l'appropriation des richesses et le pays sombre dans une inégalité insupportable, entre ethnies.

2. Par ceux qui veulent le prendre (milices)

Dans un contexte de détérioration des forces de sécurité (armée, police) qui se transforment en éléments prédateurs et en pôles d'insécurité, la société civile s'organise souvent en milices pour s'auto

¹³ LUGAN Bernard, op. cit., p.245.

¹⁴ Valérie PASCALINI "L'évolution des conflits en Afrique" in La Revue internationale et stratégique n°33, Paris, PUF, 1999, p.136.

¹⁵ Dominique DARBON "Crise du territoire étatique et communautarisme" in DARBON D. (dir.), Régionalisation, mondialisation, et fragmentation en Afrique subsaharienne, Paris, Ed. Karthala, coll. « Hommes et sociétés », 1998, p.71

protéger. Bien qu'étant créées initialement pour la protection des territoires dans lesquels vivent ses membres, celles-ci prennent alors le rôle d'acteurs à part entière; instrumentalisées par la population civile, elles deviennent alors le bras armé de revendications de toute sortes, à commencer par celle du pouvoir, sur leur territoire d'abord, dans le reste du pays ensuite. Quoiqu'il en soit, elles s'opposent au pouvoir central ou entrent en conflit avec d'autres groupes ethniques. C'est le cas actuellement au Kivu, en Côte d'Ivoire, au Darfour. Mais ces milices peuvent être directement créées par des prétendants au pouvoir, qui instrumentalisent alors les groupes ethniques auxquels ils appartiennent. Tel fut la dynamique de la guerre au Libéria ou en Sierra Leone.

Le rôle des acteurs régionaux n'est pas à mésestimer pour autant dans cette manipulation. La lutte entre factions en RDC est liée à l'activité de pays extérieurs perpétuant la crise par l'appui qu'ils octroient à des populations proches. Les massacres entre Hema et Lendu en Ituri sont essentiellement dus à l'instrumentalisation des milices par des segments rivaux de l'armée ougandaise ainsi que par le Rwanda sans oublier le rôle déstabilisateur de Kinshasa.

Dans tous les cas, cette instrumentalisation des ethnies pour les jeter les unes contre les autres est malheureusement une des réalités de l'Afrique. La recherche du pouvoir ou d'une influence est très souvent liée à l'ethnisme tel qu'on le connaît sur ce continent. Il suffit alors de profiter de la conscience identitaire des peuples pour la cristalliser autour d'un leader et d'une cause. Le drame est que cette recherche du pouvoir, entre ceux qui le possèdent et ceux qui veulent le prendre, conduit très souvent à l'impasse et à des conflits parfois extrêmement violents.

Chapitre 3: Ethnies et conflits

La période de post colonisation et l'accès aux indépendances ont vu dans les années 60 la majeure partie des conflits interétatiques, qui semblent de nos jours très limités. Les années 80 ont connues pour toile de fond la guerre froide et la rivalité entre les deux idéologies capitalistes et communistes dont le conflit en Angola a représenté la lutte. Aujourd'hui, ce sont les guerres civiles ou "conflits de basse intensité" qui ensanglantent le continent et paraissent être la norme. Certes, il n'est pas en Afrique que des "guerres ethniques"; les causes en sont très souvent multiples. Cependant dans beaucoup de ces conflits, les revendications identitaires sont ou ont été, si ce n'est au cœur des rivalités, du moins utilisées ou tout du moins instrumentalisées. Sans forcément l'assentiment des populations, celles-ci apparaissent aujourd'hui comme les victimes des luttes de pouvoirs dont l'ethnisme demeure souvent l'assise. Dans cette multitude de crises aux aspects protéiformes, il convient de faire la distinction entre les conflits externes et internes.

I- Conflits interétatiques (irrédentisme)

1. Les anciens conflits

La nouvelle carte du continent que la période de décolonisation a dressé n'a pas manqué, de susciter des revendications territoriales. Ce fut le cas entre la Haute Volta et le Mali en 1974 à propos d'un différend frontalier; entre le Sénégal et la Mauritanie en 1989, ou encore, entre le Tchad et la Libye en 1994 portant sur la bande d'Aozou. Outre les convoitises liées aux ressources dont les pouvoirs escomptaient tirer parti pour asseoir et renforcer leur régime, un certain nombre de ces guerres a eu pour enjeu les peuples eux-mêmes et le territoire sur lequel ils vivaient.



L'exemple le plus frappant est sans conteste la région de l'Ogaden peuplé de somalis que le pays du même nom, sous la férule du dictateur Siad Barre, cru bon devoir revendiquer provoquant ainsi la guerre avec l'Éthiopie.

2. Les revendications en cours

Il faut néanmoins constater la faible prégnance des phénomènes irrédentistes tant depuis la fin de la guerre froide que depuis le début des indépendances. D'une manière générale, les conflits entre états sont rares en Afrique, le dernier de grande ampleur étant celui entre l'Éthiopie et l'Érythrée de 1998 à 2000. Les conflits de basse intensité actuels renvoient plus à une redéfinition du rapport à l'Etat qu'à une volonté de réunion d'entités régionales séparées par les anciens tracés coloniaux. On ne note pas, par exemple, de projet unificateur entre les revendications Touaregs des différents pays du sahel (Niger, Mali, Mauritanie). Il n'est pas exclu, cependant, de voir renaître des mouvements irrédentistes en sommeil notamment en Somalie ou au Rwanda (Tutsi). L'irrédentisme tigréen est aussi à surveiller en raison d'une séparation de ce peuple entre l'Éthiopie et l'Érythrée.

II- Conflits internes : des conflits souvent liés aux ethnies

Les conflits internes africains qui sont désormais les plus répandus sur le continent en comparaison des conflits interétatiques peuvent prendre des formes différentes; de la recherche d'une autonomie territoriale comme en Casamance, ou la reconnaissance de l'identité de certains groupes ethniques pour les Touaregs au Niger et au Mali, à la guerre civile avec en arrière plan la recherche du pouvoir en Sierra Leone et au Liberia notamment. Les ethnies étant bien souvent transfrontalières, on assiste qui plus est à une régionalisation des crises comme pour les pays du fleuve Mano (Guinée, Sierra Leone, Libéria) ou bien en RDC.

1. Mouvements sécessionnistes

Les volontés séparatistes ont d'abord eu pour effet de remettre en cause les tracés coloniaux, alors que plus tard, paradoxalement, ce sont des mouvements indépendantistes qui réclameront une séparation, rétablissant les anciennes frontières disparues. Cependant, peu de sécessions réelles se sont réalisées.

a.) Remise en cause des frontières coloniales

Nombre de guerres de sécession ont eu initialement pour enjeu les ressources naturelles. Ainsi du Katanga (1960-1963), au sud est du Congo, où Moïse Tshombe s'appuyant sur le mythe du royaume "Lunda" réclama l'indépendance d'un peuple katangais à l'identité nouvelle, dans un jeu d'intérêts et d'acteurs complexe, mais où la possession des mines de cuivre s'avéra l'enjeu principal.

La célèbre et terrible guerre du Biafra (1967-1970) qui avait vu les tribus "ibos" réclamer leur indépendance sur fond d'enjeu pétrolier ne doit pas faire oublier la fragilité ethnique du Nigeria.

Aujourd'hui, c'est la Casamance qui réclame la séparation avec le Sénégal depuis 1982. L'ethnie Diola animiste a initié le mouvement, dont les traditions ont été bousculées par l'installation de gens du nord. La lutte est de faible ampleur mais persistante.

Le sud du Soudan est l'objet d'un conflit sanglant (plus de deux millions de morts) opposant, depuis des décennies, le régime soudanais par milices arabes interposées, à l'APLS¹⁶ du colonel John Garang. L'APLS qui se base principalement sur les ethnies nilotiques animistes "Dinkas" et "Chillouks" refuse l'hégémonie des peuples arabes ainsi que l'imposition de la charia dans le pays. De fait, dans ce contexte d'opposition entre des ethnies que tout sépare, les peuples du sud réclament l'indépendance pure et simple d'un territoire riche en ressources notamment pétrolières.

b.) Rétablissement des frontières coloniales:

Le Sud ouest africain se sépare de l'Afrique du sud en 1990 et la nouvelle Namibie rétablit ainsi les anciennes frontières allemandes. L'Erythrée qui après 30 ans de guerre parvient à la sécession, est aussi une mosaïque d'ethnies mais la conscience d'un avenir séparée de celui l'Ethiopie avait forgé un embryon d'identité nationale qui remonte à l'époque coloniale italienne.

Aujourd'hui, des mouvements séparatistes au Sahara occidental et au Somaliland, Etat séparé de fait, tendent également au rétablissement des anciennes frontières coloniales, la première espagnoles, la seconde italiennes.

2. Mouvements insurrectionnels latents – conflits larvés – tensions ethniques

Le Nigeria : Bien que faisant figure de géant (aussi bien au niveau géographique que politique) parmi les pays de la région ouest, "il n'en demeure pas moins que les affrontements et les tensions politiques, ethniques et religieuses n'ont cessé de fragiliser ce colosse au pieds d'argile. De plus les inégalités Nord/Sud, le chômage et la pauvreté viennent aggraver les fractures traditionnelles d'un pays

¹⁶ Armée populaire de libération du Soudan.

où les Etats fédérés du Nord ont adoptés la charia"¹⁷. Récemment encore, des milices chrétiennes d'ethnie Tarok ont attaqué le village musulman de Yelma dans l'Etat du plateau faisant plus de 600 morts en quelques heures¹⁸. Ce pays symbolise à lui seul les grands clivages existants en Afrique puisqu'aux éternels antagonismes entre les trois ethnies majoritaires Ibos, Yorubas, et Houssa, se superpose la fracture religieuse Nord/Sud ainsi que des affrontements réguliers entre éleveurs peuls et agriculteurs sédentaires.

La Mauritanie qui fait coexister des maures blancs d'origine berbère appelés "beïdanes", des noirs d'origine sénégalaise (toucouleurs, ...) mais aussi d'autres populations noires anciennement esclaves nommée "harratines", de culture maure connaît des tensions ethniques chroniques.

Le problème touareg envenime la situation politique du Mali et du Niger. Cette minorité blanche d'environ deux millions d'habitants est très différente des ethnies noires dominant les deux pays, à la fois par ses traits raciaux que par son mode de vie nomade. Les touaregs revendiquent leur identité et leur culture menacée, depuis les indépendances par un pouvoir qu'ils considèrent comme ethnocidaire. Des rébellions violentes suivies de répressions non moins violentes se sont succédées depuis; notamment en 1990.

Le Tchad est un pays fragile et profondément divisé entre populations noirs animistes au sud et clans "arabes" islamisés au nord où les tensions sont perceptibles aussi bien entre ces deux types de peuples qu'entre tribus et factions du nord, dont la Libye a souvent su tirer partie pour s'imposer.

Une particularité doit être relevée concernant les populations blanches vivant dans le sud de l'Afrique; ceux-ci revendiquent la défense de leur culture mais sont aux yeux de nombreux africains considérés comme symbolisant l'ancien passé colonial ou bien l'apartheid dont ils souhaitent se débarrasser. Cela ne va pas sans créer des tensions permanentes entre populations blanches et noires comme en Afrique du sud ou au Zimbabwe.

L'Ouganda a connu de graves conflits ethniques entre populations nilotiques et Baganda du sud dans les années 70 faisant des centaines de milliers de morts à l'époque d'Idi Amin Dada. Le Zimbabwe a connu de la même manière au début des années 80 une lutte armée entre les deux principales populations du pays: les Ndébélés d'origine Zoulous, minoritaires entrèrent en rébellion dans leur province du Matabeleland contre le pouvoir tenu par les Shonas. Djibouti est tiraillé depuis longtemps entre Issas d'un côté et Afars de l'autre. Mais des tensions ethniques affectent encore bien d'autres pays comme le Kenya entre Kikuyus, Luos et Kalenjins, le Cameroun avec l'antagonisme entre Bamiléké et Duala, etc.

¹⁷ CHAIGNEAU Pascal, "Quel bilan à l'heure de la crise ivoirienne", in La Revue des Conseillers du Commerce extérieur de la France, n°518, Février/Mars 2005.

¹⁸ Le 2 mai 2004. Ibid.

3. Guerres civiles

Les guerres civiles ont malheureusement dévasté récemment des pays entiers. Là encore, presque systématiquement, ces luttes fratricides se jouent entre groupes communautaires marqués par des clivages identitaires de toutes sortes.

Le génocide rwandais de 1994 ayant marqué les consciences au niveau international a successivement vu des tentatives d'éradication des Tutsis et des Hutus modérés puis des Hutus. Ce pays, ainsi que le Burundi, connaît depuis les indépendances des années 60 une rivalité féroce entre les deux communautés principales Tutsis et Hutus qui se concrétise par des massacres à grande échelle de manière régulière. Que d'un point de vue ethnologique rien ne sépare ces deux communautés ou que la colonisation belge soit en grande partie responsable de la construction d'une conscience ethnique factice et de son instrumentalisation importe finalement peu. Les faits sont là aujourd'hui qui opposent deux communautés aux identités distinctes.

C'est au Burundi, désormais que la guerre civile oppose depuis 1993 le pouvoir Tutsi cette fois, à quatre mouvements rebelles Hutus. Il faut déplorer plus de 300.000 morts sans compter les réfugiés: "au total, près de 777 000 réfugiés burundais sont encore en Tanzanie, soit plus de 287 000 dans des camps, 170 000 dans des zones de peuplement et 300 000 – qui, pour la plupart avaient fui le Burundi en 1972 – dans des villages."¹⁹

Lorsque Charles Taylor lance sa première attaque contre un village du Libéria, il s'appuie pour conquérir le pouvoir, sur le groupe ethnique Mandé avant de prendre appui sur des groupes inorganisés et s'attaque aux Krahn dont fait parti le président Samuel Doe. La rébellion contre Taylor a associé deux mouvements, le LURD et le MODEL. Le premier recruta sur sa base Mandingue tandis que le second pris



naissance dans un contexte de revanche suite aux règlements de compte ethnique de la première phase de la guerre du Libéria (1989-1997) associant l'ethnie des Krahn à celle des Guérés de Côte d'Ivoire.

L'Angola qui a connu un terrible guerre civile de plus de 27 ans jusqu'en 2002, entre le MPLA à dominante Bakongos et l'UNITA rebelle dominée par l'ethnie des Ovimbundus de Jonas Savimbi , reste profondément divisées entre les trois ethnies principales du pays: Ovimbundus, Bakongos et Mbundus. Le conflit a fait plus de 500000 morts et plus de 4 millions de déplacés.

La Côte d'Ivoire est toujours séparée depuis 2002 entre le sud Baoulé-Bété chrétien et le nord mandé et sénoufo musulmans.

¹⁹ Premier rapport du Secrétaire général sur l'Opération des Nations Unies au Burundi, 25 août 2004

DEUXIEME PARTIE

Une coexistence ethnique difficile

Chapitre 1: Le poids de l'histoire

I- L'histoire précoloniale : des traces encore profondes

La mémoire collective africaine est, elle aussi, marquée du sceau de l'histoire.

1. Des conflits interethniques ?

Des constructions politiques plus ou moins grande se sont constituées, en ce que les européens nommèrent "chefferies" ou "royaume" selon l'importance et le degré d'élaboration. La grande forêt et la savane arborée qui abritaient une faible population, ne connaissaient souvent que des sociétés segmentaires sans pouvoir central; tandis que c'est dans la zone soudano sahélienne et les plateaux d'Afrique centrale plus peuplées, que s'élaborèrent des constructions plutôt étatiques. Dans le nord, la puissance de ces Etats dépendait avant tout du commerce transsaharien. Le royaume d'Ethiopie (Aksoum) est sans doute le plus ancien et celui qui s'imposa dans la durée. Mais de grands royaumes comme celui du Ghana fondé par des Soninké au premier millénaire dans l'ouest africain, ou bien l'empire Songhaï au XVI^{ème} siècle, ou encore les dynasties Lunda et Luba dans l'actuel Congo ont rayonnées, certains pendant des siècles. De grands guerriers ont construit des empires comme Shaka pour le Zululand. Les lignages princiers faisaient souvent l'objet de rotations interdisant par la même tout pouvoir absolu, la structure politique n'étant pas vraiment féodale. Il y avait donc une grande diversité de formation politiques au sein de l'Afrique précoloniale

Les frontières à l'époque était bien souvent mouvantes, suivant en cela le mouvement incessant des peuples africains. Ces mouvements ont sans cesse conduit à des guerres entre les peuples qui avançaient et ceux qui se retiraient. Les frontières ne correspondaient pas forcément non plus aux réalités ethniques et nombre d'Etats étaient déjà pluriethniques (comme l'Ethiopie) alors que des

d'alimenter en main d'œuvre les colonies d'Amérique et le système des plantations. On estime à environ 30 millions le nombre de personnes qui seront ainsi arrachées à leur terre. L'Occident abolira définitivement l'esclavage en 1888 mais ce n'est qu'en 1980 qu'il deviendra interdit en Mauritanie alors qu'il se pratiquait encore récemment au Soudan entre musulmans du Nord et populations chrétiennes du sud.

La traite humaine, saharienne d'abord, atlantique par la suite, n'a pas manqué de dresser une barrière entre l'homme blanc (arabe puis européen) et l'homme noir. Il n'est dès lors pas étonnant, de voir des tensions entre les communautés des pays à la limite entre l'Afrique noire et le Maghreb, de la Mauritanie au Soudan. Les haratines mauritaniens sont d'anciens esclaves noirs affranchis revendiquant leur condition de maures en même temps que leur passé de noirs. Ils tentent de se constituer ainsi une identité propre et nouvelle à la limite entre Maures blancs (Beidanes) et négromauritaniens. Les peuples nilotiques du sud Soudan dans leur revendication autonomiste gardent en mémoire les razzias que pratiquaient contre eux les tribus arabes sahéliennes.

Mais les africains eux-mêmes ont participé à la traite car cette dernière ne pu prendre une telle ampleur qu'avec la complicité et la participation de certains chefs locaux. Ceux-ci se chargèrent en effet de capturer les futurs esclaves parmi les tribus adverses pour les fournir aux blancs. Des royaumes entiers comme le Fouta-Djalon des peuls étaient esclavagistes. Ce furent souvent les peuples côtiers qui exploitèrent les peuples intérieurs de la forêt, dans tout le golfe de Guinée notamment. L'ethnie Ibos par exemple, a été la proie des peuples esclavagistes côtiers du Nigeria qui alimentaient de la sorte le colonisateur anglais. Il ne peut que rester des traces de ces pratiques dans les esprits d'aujourd'hui avec pour conséquence l'alimentation de rancoeurs encore profondes.



3. L'expansion de l'islam

Les arabes ont été les premiers à s'établir en Afrique. Ils étaient déjà présents sur la côte orientale bien avant les européens et développèrent un commerce prospère entre la côte et la péninsule arabe

L'islam a par contre très peu touché le centre du continent, la limite de son expansion se situant à la côte swahilie et au Sahel. La raison en est que celle-ci fut ralentie par l'expansion européenne. Néanmoins une grande partie du continent porte la trace et la mémoire des conquêtes arabes notamment à travers la religion.

II- La période coloniale

1. La colonisation : vers une concordance ethnique

Les portugais ont été les premiers européens à s'implanter durablement sur le continent en y établissant divers comptoirs sur les côtes jusqu'aux rivages est, et y jetant les bases pour les premières colonies de peuplement européen : Golfe de Guinée, Angola, Mombasa, vallée du Zambèze. Les autres puissances d'Occident (français, anglais, allemands, espagnols) suivirent les portugais selon le même schéma.

La conférence de Berlin en 1885 consacre le partage de l'Afrique entre les grandes puissances coloniales européennes. Elle scellera ainsi le sort des peuples africains, rassemblant les ethnies selon des tracés qui subsistent encore presque intégralement aujourd'hui et créant surtout une balkanisation du territoire qui affectera sans doute le continent encore pendant longtemps.

Le colonisateur pensait apporter "la civilisation" et ne compris sans doute pas les structures politiques africaines. Le schéma de prise de possession du territoire fut toujours le même: conquête militaire, institution d'une autorité politique, exploitation des ressources. Il utilisa parfois la politique ancestrale du "diviser pour mieux régner" de façon à préserver le contrôle sur les territoires qu'il administrait.

A ce titre, certains africanistes, dans leur tentative de déconstruction du concept d'ethnie, refusent de voir un tribalisme d'origine, précolonial. Ils considèrent que l'ethnisme actuel est le produit des divisions et catégorisations ethniques créés par le colonisateur. L'exemple type est le Rwanda, où la distinction faite entre tutsies et hutus, par les européens de l'époque, était d'ordre racial alors que la différence entre les deux populations qui vivaient en symbiose n'était à priori qu'une différence de classe. Le colonisateur belge pris le parti des tutsies minoritaires qu'il considéra comme une race

faire le pivot de leur identité sociale"¹. Il est alors aisé de conclure que " les ethnies ne procèdent que de l'action du colonisateur qui dans sa volonté de territorialiser le continent africain a découpé des entités ethniques qui ont été elles-mêmes ensuite réappropriées par les populations".²

Sans doute, certaines ethnies africaines actuelles sont elles le produits du regroupement de plus petites entités par le colonisateur qui revendiquent désormais une unité culturelle qui n'existait pas auparavant.

Au-delà de cette analyse des ressorts de la politique coloniale, il ne faut pas sombrer dans un "mea culpa" où l'occident serait considéré comme responsable de tous les malheurs africains. Certes, si cette dynamique de création d'ethnies ex-nihilo, comme les bétés en Côte d'Ivoire, a pu exister, elle n'est que marginale; la multitude de langues et donc d'identités ethniques sur le continent est là pour en attester. Il est certain que l'arrivée des européens sur le continent et la colonisation qui s'en est suivie ait profondément modifié les équilibres sociaux existants. Le colonisateur confirma les suprématies politiques de certaines ethnies ou bien renversa les rapports de forces en favorisant d'autres tribus ou en protégeant d'autres, mais il permit en revanche de calmer les conflits interethniques. "La période de colonisation fut tout à la fois protectorat et pacification [...], (elle) fut une ère de glaciation des rivalités."³ Ceci n'est en fin de compte que l'apanage de l'histoire et résulte de l'action de tout empire.

La colonisation, bien que courte, pèsera donc lourdement sur le destin des peuples africains pour ces nombreuses raisons.

2. La décolonisation

La fin des régimes coloniaux a vu néanmoins quelques ajustements aux frontières préalablement établies par les différents pays colonisateurs. Ainsi la Somalie britannique et l'ex-Somalie italienne se sont rassemblées pour former la République de Somalie ; les peuples du nord et du sud Cameroun ont pu choisir le rattachement au Nigeria ou au Cameroun ; l'Erythrée a été fédérée à l'Ethiopie après consultation du peuple mais sans vote. Ces corrections frontalières répondaient au besoin de mieux faire correspondre les ethnies aux limites des nouveaux états. Et pourtant, des mouvements sécessionnistes postérieurs ramèneront les limites coloniales au goût du jour. Ainsi pour l'Erythrée ou plus récemment pour l'ex-Somaliland britannique. Les indépendantistes sahraouis luttent pour une reconnaissance des tracés frontaliers légués par le colonisateur espagnol. Au Sénégal comme au

jusqu'en 1972. Les revendications frontalières tendent donc finalement plutôt au rétablissement de frontières coloniales. Cependant, quarante ans après la vague des indépendances, les états ont conservés des frontières imposées par l'histoire coloniale mais dont les tracés s'avèrent inadéquats voire aberrants.

Mais le problème du colonialisme n'a pas été totalement réglé par l'accession des anciennes colonies à l'indépendance. Dans les années 60, les élites africaines étaient divisées entre nationalistes et panafricanistes d'un côté et pragmatiques de l'autre. Pour les premiers, il s'agissait de rompre avec le passé colonial en choisissant une langue nationale parmi les principaux parlés du pays ou alors emprunter une grande langue africaine. Pour les seconds, le français, l'anglais ou le portugais garantissaient l'accès à l'universalisme en établissant une communication dans les relations internationales en même temps qu'ils permettaient de transcender les barrières ethniques et mobiliser les populations autour d'un même projet de construction nationale.

Néanmoins, il apparaît aujourd'hui qu'un bon nombre d'Etats africains souhaitent rompre avec leur ancien passé colonial, tentant même de le jeter aux oubliettes dans la recherche d'une nouvelle ou d'une ancienne identité. Les symboles qui pouvaient se référer à l'ancien colonisateur sont alors remplacés (drapeau, hymne, noms de lieux, langue officielle etc.). Ainsi en Afrique du sud, tout ce qui peut se rapporter au passé afrikaans est progressivement éliminé. Or c'est malheureusement l'identité même des afrikaners qui est atteinte à travers l'effacement de ce passé, ce qui ne peut mener à terme qu'à l'affrontement de deux identités spécifiques ou à la disparition de l'une d'entre elles; la dernière polémique en date étant le changement de nom de Pretoria en "Tshwane".

III- La fin de la guerre froide



Le contexte de la guerre froide a rapidement contribué à geler les tracés frontaliers au profit de systèmes d'alliances fondés sur des logiques politico idéologiques. L'URSS et les USA ont tacitement contesté le principe de la souveraineté étatique en

celles des démocratisations manquées; derrière l'aspect du multipartisme, couvait le retour de nombreux régimes autoritaires. Car d'autres conséquences imprévues sont venues se greffer sur la nouvelle donne.

La fin de l'ordre mondial bipolaire a ainsi contribué à l'affirmation de nouvelles revendications identitaires, ethniques et religieuses que le processus démocratique semblait dès lors légitimer. Pire, les armes qui servaient à alimenter les factions rivales sous le contrôle rigoureux des deux pôles antagonistes ont subitement servies à nourrir un commerce illicites dont ont tirés parti ces fameux chefs de guerre, accroissant alors leur pouvoir⁴. Plutôt que de consolider l'Etat, ces armes l'ont alors détruit. Au même titre, les mercenaires qui agissaient sous couvert des puissances, ont continué leurs activités mais cette fois-ci en totale liberté.

Des pays qui étaient soutenus par l'un des deux grands se sont retrouvés dépourvus d'aide. Le Zaïre de Mobutu s'est embrasé quand ces adversaires ont profité de l'abandon du soutien que lui accordaient les occidentaux. Il est également indéniable que la chute du mur de Berlin a joué un rôle dans la fin du régime d'Apartheid en Afrique du Sud

La décolonisation et la fin de la guerre froide s'éloignant, il apparaît de plus en plus difficile d'attribuer aux puissances étrangères, la responsabilité des malheurs qui frappent le continent, en particulier le désordre social qui règne et s'aggrave. Celui-ci trouve d'abord ses origines chez les africains eux-mêmes.

Chapitre 2: Problème de l'Etat faible: Etat mou

La crise politique qui affecte un grand nombre d'Etats africains est indéniablement une des causes principales des différents maux de ce continent. Ainsi l'ONU notait à propos des problèmes régionaux en Afrique de l'Ouest que, "ces problèmes transfrontaliers sont liés entre eux et sont aggravés, en particulier, par la mauvaise gestion des affaires publiques dans de nombreuses parties de l'Afrique de l'Ouest"⁵. La cohésion sociale qui doit demeurer une priorité permanente pour un pays quel qu'il soit, a toujours été un souci en Afrique où la multiplicité des ethnies est loin de renforcer la tâche. A l'effondrement d'un pouvoir autoritaire, les divers mouvements politiques qui s'étaient effacés refont

I- Crise du pouvoir : impossibilité à maintenir la cohésion sociale

Il apparaît que la déliquescence des institutions politiques et administratives rend très souvent l'Etat africain dans l'incapacité à maintenir l'unité nationale, et par là même, la paix civile pour peu que des revendications identitaires ou ethniques prennent naissance. La remise en cause de la légitimité de l'Etat, en particulier dans le cadre de régimes autoritaires, stigmatise les diverses communautés. La Côte d'Ivoire en a fait les frais lorsque le président Gbagbo légalement élu mais ne disposant pas de la légitimité électorale (les ethnies du nord s'étant abstenues de voter lors des élections présidentielles) a cristallisé les revendications de peuples se considérant négligés, conduisant à la crise de 2002.

D'autre part, la tentation tribaliste de l'Etat qui cherche à discréditer des mouvements sociaux (une révolte paysanne par exemple) en leurs attribuant une connotation ethnique parfois injustifiée, provient de sa propre faiblesse à contrôler de larges fractions de la population.

La légitimité civique de l'étranger est également au cœur de problèmes de nombreux pays dans un contexte de forte mobilité des populations africaines. Le gouvernement cherche alors à exclure politiquement voire physiquement des franges de la population considérées comme exogène perdant ainsi son ascendant sur celle-ci et par voie de retour, de sa légitimité lui-même.

Les institutions étrangères ont également leur responsabilité. "L'intervention des institutions de Bretton Woods (FMI, Banque Mondiale) [...] a conduit à un affaiblissement considérable de l'Etat, en réduisant sa capacité d'encadrement de la société et en minant sa puissance symbolique par la multiplication de conditionnalités, c'est-à-dire de limitations à sa souveraineté."⁶ L'aide au développement qui a apaisé les tensions sociales pendant 20 ans tout en favorisant les clientélismes locaux s'est ensuite vu réduite ou tout du moins assujettie à des mesures de rigueurs. Certains Etats se sont adaptés tandis que d'autres ont perdu de leur pouvoir de contrôle sur leur population.

Les pays régionaux sont aussi mis en cause dans les tentatives de déstabilisation sociale. L'autonomisation et l'instrumentalisation des factions rebelles par les états voisins, comme en RDC ou plus récemment en Côte d'Ivoire est désormais un phénomène classique.

Comme on l'a vu précédemment, les armes également ont précipité le déclin étatique car "les instruments de contrôle physique [...] dépendent des mécanismes de contrôle social dont dispose le

I- Démocratisation à tout prix

1. Le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes

Il y a une dérive d'une protection des minorités par l'Etat, comme exigé par le droit international vers une reconnaissance de ces minorités dans des états faiblement institutionnalisés provoquant une demande d'autonomie. On a vu par exemple la communauté Réoboth en Namibie réclamer son autonomie à l'ONU. La mondialisation a exporté en Afrique de nouvelles formes de pensée. Ainsi en est-il du droit des groupes ou "communautarisme" provenant des pays développés, notamment anglo-saxons. Droit des groupes s'opposant au droit individuel. Or si la reconnaissance de certaines communautés et le droit associé s'avère acceptable dans les sociétés industrialisées cela tient aux nombreuses interactions sociales horizontales comme les associations et à une tradition judiciaire bien établie. La situation est très différente en Afrique où la faible institutionnalisation associée à des groupes essentiellement ethniques ne peut que conduire à des revendications déstabilisatrices.

Les élites africaines profitant de l'engouement des nations pour ces principes peuvent invoquer le droit des minorités pour défendre leur groupe ethnique prenant le risque d'un conflit interne au sein du pays. Le problème des états africains était déjà de construire une nation; la reconnaissance des groupes s'appuyant sur le droit des minorités ne provoque finalement que des crises intérieures pouvant aller jusqu'à la guerre civile et la déliquescence d'institutions déjà fragiles.

2. L'inconvénient des principes démocratiques

Dans ce contexte de pays partagés entre diverses communautés ethniques aux identités bien définies, les régimes qui reposent sur des élections libres prennent le risque de devoir reconnaître le droit à la sécession de communautés désirant se séparer ou à la prise du pouvoir par les ethnies majoritaires. Le problème rwandais et burundais entre Hutus majoritaires et Tutsis minoritaires en est un exemple.

Les tentatives d'imposition du multipartisme ont souvent détruit le contrôle politique et affaibli l'état. Ainsi, pour le président du Kenya, Arap Moï, "le multipartisme est étranger à la tradition africaine [...]. Si plusieurs partis existaient, ce ne serait que des alliances de groupes ethniques qui tenteraient de contrôler l'armée, la police, la fonction publique, et il en résulterait l'anarchie totale"⁸. La

convienne dans cette existence multiethnique, mais quoiqu'il en soit basé sur une exigence d'équité dans le partage du pouvoir et des ressources.

II- L'effacement des frontières - faible contrôle territorial

On observe une perte de capacité de nombreux états à contrôler leur propre territoire. Cette déterritorialisation progressive des espaces étatiques a souvent pour origine une crise de légitimité des régimes autoritaires. L'éclatement du territoire national, comme en RDC ou en Côte d'Ivoire, impose souvent à l'état de se concentrer autour de zones réduites en l'occurrence les régions de production, la capitale ou bien les villes principales. Au Libéria, l'autorité de l'Etat sous la houlette de Samuel Doe se limitait également à la seule capitale lorsque Charles Taylor entreprit de conquérir le pouvoir. L'administration locale disparaît progressivement car ses membres demeurent impayés. Il faut voir là une des nombreuses conséquences de l'échec des économies africaines. Et si des injustices ou des représailles sont commises à l'égard des populations locales, on assiste alors à des insurrections ou à la reprise en main de fonction régalienne par des milices s'appuyant sur des bases ethniques pour asseoir leur pouvoir.

La frontière n'a alors plus de sens réel; elle s'efface et devient une "zone de marché sauvage, entièrement dérégulée, un lieu de fuite de la logique étatique. Cette double dimension de la crise de l'intégration offre à l'idéologie communautariste une caisse de résonance qui transforme en profondeur la conception même de l'Etat"¹⁰. On perçoit ainsi l'incapacité de l'Etat à administrer son territoire et donc à s'appropriier l'espace national; ce qui a pour conséquence de provoquer un déficit d'intégration de sa propre population.

Le territoire étatique est alors reconquis par des groupes rivaux qui s'en partagent une partie, tout en portant allégeance ou pas au pouvoir central dans un modèle qui se rapproche du féodalisme. On voit ainsi apparaître des seigneurs de guerre délimitant leur territoire et contrôlant des provinces entières comme en Angola, en Sierra Leone, au Soudan, en RDC pour n'en citer que quelques uns. Au même titre, l'enchevêtrement des groupes armés en Centrafrique est révélateur de l'incapacité de l'Etat à imposer son autorité en dehors de la capitale. Qui plus est, la récente régionalisation des

Les pays africains révèlent donc une double incapacité à assurer l'intégration des populations et à maintenir un territoire défini.

Chapitre 3: Facteurs socio-économiques

I- Rapports sociaux : des rapports verticaux

Dans la Grèce antique, "Aristote soutiendra que mêler les citoyens les uns aux autres le plus possible, comme l'a fait Clisthène, afin que leurs relations anciennes soient rompus, cela s'appelle la démocratie"¹². La réforme de Clisthène consista en la constitution de nouvelles circonscriptions administratives, les *dèmes*, quadrillant le territoire et créant ainsi de nouvelles tribus, toutes représentées au plus haut niveau de la cité ce qui eu pour effet de changer radicalement la structure de la société athénienne; l'esprit étant de casser les influences locales des familles aristocratiques. En d'autres termes, les grecs passèrent d'une société à structure plutôt verticale, à une société à structure horizontale. Tel est peut être le secret d'une véritable démocratie.

Or dans de nombreux pays d'Afrique, l'organisation sociale est basée sur des lignages, des clans, des familles donc une structure à tendance verticale de type lignagère. La famille donne à tout africain ses repères fondamentaux. Les communautés culturelles, souvent patrilinéaires, sont centrées autour de personnages familiaux. Les morts ont également une place particulière mais importante dans la plupart des sociétés africaines. Nulle part, la société ne se limite aux vivants. Le mort devient ancêtre et surtout modèle et lègue une partie de lui-même aux générations futures (nom, force vitale, etc.): le lien entre les générations devient ainsi très fort.¹³ Les divers rites initiatiques de passage de l'enfant à l'homme, sont également très pratiqués en Afrique et renforcent tout autant la cohésion du groupe. La tradition orale constitue également un socle à travers lequel se propage mythe, histoire et rapports sociaux (comment faire abstraction de la "palabre" en Afrique). On l'aura compris, "l'effacement structurel de l'individu par son appartenance au groupe, familial et ethnique est une clef de l'africanité"¹⁴. Cette solidarité est une valeur essentielle qui protège l'individu de la précarité.

En fait, deux types de rapports sociaux coexistent: les mouvements associatifs et les regroupements ethniques d'ordre communautaires. "La problématique de la société civile en Afrique se

phénomène normal qui n'a rien à voir avec le "tribalisme" et qui explique que les structures sociales et institutionnelles modernes soient ethniquement marquées."¹⁶

Il n'est, dès lors pas étonnant de voir fleurir un certain népotisme dans ces sociétés où la famille en particulier et l'ethnie en général est un axe essentiel de la société. L'intérêt de la famille passe toujours avant l'intérêt public.

II- Démographie galopante : un défi social

En 90 ans, la population de l'Afrique a été multipliée par 5 passant de 100 millions au début du siècle dernier et dépassant les 500 millions au début des années 90¹⁷. En 2002 elle était de 830 millions. S'ajoute à cette explosion générale une croissance urbaine vertigineuse plus redoutable encore. L'explosion démographique est souvent citée comme une des causes de déstructuration des sociétés africaines car elle modifie les règles complexes qui contribuaient au maintien de la cohésion sociale, en particulier les médiations traditionnelles qui existaient. Il faut préciser que d'un point de vue géopolitique, l'équilibre ethno démographique est très souvent un enjeu majeur d'un territoire, particulièrement en Afrique où ces équilibres sont susceptibles de modifications rapides. La suprématie numérique est, ici plus qu'ailleurs, d'une importance capitale, car d'elle dépend le pouvoir (démocratique) ou la force d'une ethnie.

1. Pression population / ressource – problème foncier

Si le taux de fécondité se maintient au niveau actuel (plus de 3%), la population de l'Afrique subsaharienne devrait doubler en une vingtaine d'année. Or ce doublement risque d'apporter d'effroyables misères. En effet, la production agricole et alimentaire ne semble pas pouvoir croître dans des proportions identiques. L'agriculture en Afrique est plutôt de type extensive, c'est-à-dire à faible rendement, les pratiques africaines visant à préserver les ressources naturelles, à commencer par les sols. Ainsi, la pression démographique aggrave l'inadéquation entre la population et les ressources disponibles. Or comme l'indique Thérèse Pujolle, "partager, attribuer et contrôler les terroirs d'établissement et les territoires de parcours demeure l'enjeu de toute l'organisation sociale"¹⁸. La terre est la première source de production et apparaît donc comme un gage de survie. On conçoit alors

populations noires et blanches en Afrique du sud. Rapport conflictuel qui mène régulièrement à des exactions sur les fermiers afrikaners. En Afrique de l'Ouest, les accords de Marcoussis entendent à cet égard réformer le droit foncier ivoirien autorisant l'accession à la propriété de terres pour les allogènes nordistes (d'origine burkinabé ou autre) car ce droit à la terre est une des revendications des rebelles.

Mais le problème foncier peut également être un simple problème de survie. Ainsi en est-il pour les antagonismes entre pasteurs et agriculteurs qui peuvent prendre la forme de lutte pour la préservation du mode de vie et du terroir (au Darfour par exemple, ou encore en Ituri). La surpopulation endémique est un facteur crisogène puissant car elle n'autorise alors plus la subsistance de communautés différentes; celles-ci se radicalisent autour de leur appartenance ethnique et peuvent alors commettre les pires exactions.

Les réfugiés constituent également un problème réel; ils apportent un déséquilibre démographique difficilement acceptable pour les populations locales qui y voient une menace, tout autant que les autorités centrales.

Malheureusement, il n'apparaît pas concevable de voir les africains mettre un terme à la croissance démographique qu'ils connaissent; l'ethnie qui accepterait de freiner son essor se condamnerait elle-même puisque, le vote étant essentiellement ethnique, celle qui limiterait ses naissances se verrait automatiquement exclue du pouvoir au profit des ethnies rivales.

2. Une jeunesse désœuvrée

De plus, la croissance démographique provoque en retour un rajeunissement de la population avec parfois des moyennes d'âge inférieure à vingt ans. Le rapport entre les générations s'en trouve donc modifié. Les jeunes générations échappent au contrôle traditionnel des anciens chargés de leur transmettre valeurs et sens des responsabilités. Le système éducatif, pas plus que l'emploi, ne semble capable de prendre le relais. Ainsi, " les sociétés africaines connaissent une crise fondamentale puisque aucun ordre social nouveau ne s'est substitué à l'organisation traditionnelle selon l'âge. La jeunesse n'apparaît pas aujourd'hui en Afrique comme la promesse du futur, mais constitue une menace de violence sociale, en ville surtout"¹⁹.

Cette jeunesse nombreuse et désœuvrée peut ainsi représenter la base d'un recrutement locale sous

3. Croissance urbaine

Des villes comme Conakry et Abidjan, ont vu leur population multipliée par dix en l'espace de trente ans; Conakry étant passée de 80000 habitants en 1958 à 800000 en 1988. Cette augmentation des villes résulte plus d'une misère rurale accrue que de l'attraction du milieu urbain. Mais la ville africaine n'est que rarement un centre d'activité économique; elle est le plus souvent un pôle uniquement administratif. Aussi s'avère-t-elle incapable d'absorber une population trop grandissante. La croissance urbaine et la modification des modes de vie ont bouleversé et fragilisé l'ensemble de l'organisation sociale. Les villes cristallisent souvent en Afrique les tensions intercommunautaires; ainsi les Banyamulenge ne sont ils jamais tranquilles à Kinshasa ou les Dioula et les burkinabés à Abidjan.

De nombreux affrontements ethniques ont pour principaux foyers les zones urbaines, à commencer par la capitale; c'est le cas en Somalie (Mogadiscio) comme à Bujumbura, au Burundi. Il faut dire que la ville est l'expression concrète du pouvoir mais aussi le lieu d'accès à toutes les rentes internationales, il n'est dès lors pas étonnant de voir les conflits africains se dérouler en milieu urbain: qui contrôle la ville, commande le pays. La situation urbaine peut alors prendre la direction d'une véritable anarchie; il suffit de considérer Mogadiscio sous l'emprise totale de chefs de guerre. La ville sera donc le lieu futur des confrontations.

Les villes africaines sont en outre des carrefours de races et d'ethnies différentes. Nsime Mbongo y relève trois types d'étrangers: l'étranger national (du même pays), l'étranger africain (d'un pays différent) et l'étranger extra africain (le blanc en général). Or, c'est le rapport entre l'autochtone et le premier qui est le plus conflictuel. Prenant l'exemple de Douala au Cameroun, ce n'est pas le biafrais (l'étranger nigérian) mais bel et bien le bamiléké (l'étranger camerounais) le plus économiquement et le plus démographiquement présent, qui menace l'autochtone (le Duala). En effet, si "la présence et l'activité nigérianes à Douala n'ouvrent pas la porte à l'appauvrissement c'est-à-dire à l'affaiblissement fondamental des indigènes, elles ne peuvent générer que des crises superficielles". Tandis que la tension plus violente entre Duala et Bamiléké, "s'explique aisément par l'énorme importance des enjeux économiques et politiques entre l'autochtone traditionnel et l'étranger national concerné". Si le

provoque toujours une modification des rapports initialement pacifiques entre l'autochtone et l'allogène national sur le territoire africain.

Le rapport à la possession, à commencer par la possession foncière, est donc l'élément clé de l'ethnisme en Afrique. "La guerre ethnique est en Afrique une terrible stratégie de survie lorsqu'il n'y a plus assez de place pour des communautés jusqu'alors en coexistence ou en métissage."²²

III- Clivages religieux

Le radicalisme islamique a aussi atteint l'Afrique. La Charia a été adoptée dans plusieurs pays, notamment dans la région nord du Nigeria. "Dans ce contexte difficile, les clivages traditionnels entre religions et ethnies se sont exprimés plus violemment car la satisfaction des besoins élémentaires est devenue source de conflits. Les pays de l'arc sahélien (Mali, Niger, Tchad, Soudan) sont écartelés entre un Nord et un Sud humainement et économiquement dissemblables"²³.

Il faut ajouter que l'islam a une forte tendance temporelle, en plus de son côté spirituel, qui peut poser des problèmes d'unité culturelle dans des pays divisés religieusement où il s'est imposé et joue le rôle d'une force politique. Les intégrismes sont également susceptibles de récupérer une partie des exclus, en mobilisant la nostalgie d'une Afrique disparue et le refus de l'inégalité de ces sociétés; accroissant ainsi leur emprise sur le continent.

Même si l'Afrique n'a pas connu de véritables guerres de religion, les affrontements locaux liés aux antagonismes religieux sont néanmoins fréquents. Ainsi en est-il régulièrement au Nigeria, tout autant qu'au Tchad ou encore au Soudan et dernièrement en Côte d'Ivoire entre nord et sud. La basilique de Yamoussoukro en Côte d'Ivoire peut être perçue comme un rempart bâti face à l'expansion réelle de l'islam vers le sud. Il est vraisemblable que cette dichotomie entre un nord musulman et un sud chrétien ne manquera pas de se révéler violemment dans un contexte de pénurie et d'accroissement démographique, provoquant une scission au sein des pays qui la portent, le Soudan en étant l'archétype.

Toutes ces évolutions politiques et sociales ont fragilisé les sociétés africaines. Les conflits africains

TROISIEME PARTIE

Quel avenir pour les frontières africaines?

Face à cette réalité ethnique en Afrique, le continent est susceptible de prendre trois directions différentes en vue d'un apaisement des conflits et d'un assainissement des relations intercommunautaires.

Chapitre 1: Le mirage de l'intégration africaine : Panafricanisme

I- Des organismes encore faibles

La thématique de l'intégration régionale en Afrique s'est historiquement nourrie d'une critique de l'héritage colonial jugé responsable d'une balkanisation du continent. Les élites dirigeantes des états nouvellement indépendants étaient néanmoins peu enclins à remettre en cause cet état de fait, car elles en étaient les principales bénéficiaires. C'est peut être ce qui explique l'inefficacité de l'OUA puis de l'UA¹ dans la réussite d'une réelle intégration politique.

A un niveau régional et économique, l'écart est démesuré entre les réalisations effectivement mises en œuvre et les ambitions inscrites dans les textes fondateurs des quelques 200 institutions interétatiques de l'Afrique subsaharienne. Des blocages structurels ont rendu aléatoire la mise en œuvre des programmes de libéralisation des échanges et de construction de politiques communes. Les disparités frontalières apparaissent comme un frein à ces diverses politiques d'intégration.

En fait, c'est parfois plus un régionalisme de fait qui s'impose à défaut d'une intégration régionale officielle. "La montée du régionalisme transétatique repose sur l'exploitation des ressources engendrées par les frontières, qu'il s'agisse des disparités fiscal-douanières, de l'appartenance à des zones monétaires distinctes, d'opportunités économiques meilleures offertes aux migrants ou tout simplement de la sécurité personnelle que recherchent des populations menacées"².

Le processus de régionalisation procède du dynamisme de réseaux transfrontaliers impulsés par des

Même si l'avenir des organisations régionales semble prometteur, "le fonctionnement des institutions est rendu difficile par l'écrasante supériorité d'un de leurs membres, respectivement l'Afrique du Sud et le Nigeria, toujours soupçonnés d'hégémonisme"⁴. Néanmoins, cette intégration régionale fondée sur l'hégémonie d'un pays phare et solide économiquement pourrait être la solution; Nigeria pour l'Afrique de l'Ouest, Afrique du sud pour l'Afrique Australe. L'Afrique centrale reposerait elle logiquement sur la RDC mais son instabilité ne semble pas permettre d'intégration régionale dans cette partie du continent pour le moment. Cependant les grands pays d'Afrique ont tous été soumis à des guerres civiles ou à des tensions internes qui les rendent fragiles. Leur capacité à être le moteur d'une intégration régionale économique et politique dépendra d'abord de leur capacité à gérer leurs propres tensions internes

Quant à l'Union africaine, elle devra jouer sa crédibilité dans la gestion des conflits actuels avant de pouvoir prétendre à l'édification d'une véritable politique d'intégration africaine. L'idée est louable mais il est sans doute trop tôt. En calquant ses structures sur celles de l'Union européenne, et en voulant suivre la même dynamique, elle oublie que cette dernière a pu se faire d'abord dans un continent pacifié, par touches successives et après avoir emporté l'adhésion de peuples démocratiques et pour la plupart homogènes. Le chemin, on le voit, est encore long, voire différent !

Finalement, la crise de légitimité territoriale et gouvernementale des états est largement responsable de l'inactivité des organisations interétatiques africaines. "Aucun processus efficace d'intégration ne pourra avoir lieu si les états africains ne sont pas capables de maintenir un niveau d'ordre politique qui a pratiquement disparu en Afrique et d'offrir des conditions stables pour la mise en œuvre de contrats et autres services économiques essentiels."⁵

II- Ex puissances coloniales encore influentes : un frein

Les anciens pouvoirs coloniaux ont toujours eu intérêt à maintenir ce qu'ils avaient créé et dont ils continuent à bénéficier sur ces ex-territoires d'Afrique : une langue, un système administratif et juridique, une économie. La coopération a donc succédé à la colonisation où sont mêlés les intérêts économiques et stratégiques des anciennes puissances coloniales, les volontés de croissance des

France dans le cas de la zone franc, l'Afrique du sud pour ce qui concerne la SACU) et non par une instance supranationale commune"⁶.

Mais c'est avant tout pour ces ex-pays coloniaux un réel enjeu stratégique qui se joue sur le continent noir. Ils font de leur politique africaine notamment à travers l'aide au développement un élément de préservation de leur puissance. L'ancrage dans leur espace d'influence réciproque et les relations qu'ils ont tissé avec les pays qui en font parti, interdit une réelle unité africaine. L'UA peut donc difficilement faire contrepoids. L'arrivée de nouveaux acteurs (Etats-Unis, Chine) pourrait bien faire évoluer la situation.

III- Critique de l'universalisme

Sans doute, une identité africaine s'est elle construite sur la base d'une communauté d'histoire et de destin à l'image de l'identité européenne. C'est Nkrumah qui est le militant principal de ce panafricanisme. Il n'est pas étonnant de plus que l'idée "d'Etats-Unis d'Afrique" (l'OUA) provienne d'Ethiopie, en la personne d'Hailé Sélassié, seul pays du continent à ne pas avoir été colonisé et ancrant son histoire aussi loin que jusqu'à la dynastie salomonienne. L'idée de renaissance africaine est aujourd'hui défendue par le président sud africain, Tabo Mbeki.

La "Négritude", un courant née en France sous l'impulsion d'un groupe d'étudiants noirs tel Aimée Césaire et L.S. Senghor, voulait fédérer en un ensemble, les valeurs de civilisation du monde noir.⁷ Mais il faut constater que ce mouvement a manqué de soutien dans les milieux africains. Comme l'écrit Mor Niang Fall⁸, cette idéologie trop abstraite fut bâtit pour répondre à une frustration dont ses inventeurs étaient victimes en France. En fait, axée sur la culture, non pas sur la politique, elle amenait une vision trop mythique de l'Afrique et ne correspondait à aucune réalité quotidienne des noirs d'Afrique. De fait, les jeunes générations ne la revendiquèrent pas.

L'afro centrisme, un courant né des milieux universitaires afro-américains, réfuterait l'histoire africaine telle qu'elle a été écrite par les blancs. Derrière ces débats c'est en réalité la recherche d'une véritable authenticité, qui tout en puisant dans l'histoire ancienne, amène à trouver les invariants des différents peuples d'Afrique dans l'optique de les fédérer tous sous une bannière commune.

contexte africain, cela pourrait avoir de graves conséquences, en tout cas des effets inverses à ceux recherchés.

Chapitre 2: L'intangibilité des frontières

La relation de l'Etat africain à ses frontières est une des grandes problématiques de ce continent. En effet, soit les frontières sont créées par l'état, soit c'est l'inverse. Le premier cas est, par exemple, celui des pays européens. L'état se fonde sur l'association d'un groupe d'individus (sous forme de nation ou pas) au sein d'un territoire et sur la création de mécanismes pour gouverner ces individus. Les frontières sont alors créées lorsque des juridictions entre Etats se heurtent. Or en Afrique, c'est précisément le contraire du fait de la période de décolonisation: "Les conventions habituelles concernant le maintien des frontières africaines reposent sur une conscience des dirigeants des états pour qui leurs frontières sont la raison d'être de leur propre titre à gouverner"⁹.

Quelques pays ont cependant connus une conception de l'état antérieure au tracé de leurs frontières : Rwanda, Burundi, Swaziland, Lesotho. Mais d'une manière générale, "les frontières des états africains ont été rigoureusement maintenues non pas en dépit, mais à cause de leur artificialité. Ces frontières définissaient et légitimaient la structure particulière du pouvoir qui a grandi à l'intérieur des états africains postcoloniaux"¹⁰. De plus, le respect des frontières est essentiel aux états dont l'étayage financier repose sur une manipulation des marchés et sur des revenus provenant des droits de douanes. Il n'est dès lors pas étonnant de voir un nombre conséquent de drapeaux africains arborer l'étoile, symbole d'une unité qui reste encore à définir.

I- Le respect des frontières (OUA, ONU)

Si l'intangibilité des frontières aurait pu sembler être remise en cause à l'issue de la sécession de l'Erythrée, il n'en a rien été puisque depuis, aucune recombinaison d'un pays ne s'est concrétisée. Cette intangibilité des frontières remonte à la charte de l'OUA en 1963 qui sacralise la souveraineté de l'Etat. L'UA qui a succédé à l'OUA et qui recherche la stabilité politique ne peut que garder cette ligne de conduite.

La communauté internationale à travers l'ONU a joué également un rôle primordial dans le

que représenta le traitement des crises rwandaises et somaliennes a abouti à une diplomatie onusienne marquée par le doute et explique le manque d'entrain de la communauté internationale à engager de nouvelles troupes et à s'investir politiquement depuis. D'une part, elle ne peut agir sans le consentement des partis, d'autre part elle a changé son angle de vue, considérant qu'"il n'y a pas de paix sans développement et pas de développement sans démocratie"¹¹. Le continent africain doit donc se doter de ses propres capacités en matière de gestion de la paix de façon à pouvoir coopérer avec l'ONU dans ce domaine. Sans laisser le continent à l'abandon, disons qu'elle laisse le leadership aux africains eux-mêmes tout en considérant que la solution des crises africaines passe par le développement et une meilleure gestion de l'Etat. On peut en conclure que le maintien à venir des frontières africaines dépendra de la seule capacité des pouvoirs étatiques africains, aidés de l'Union Africaine, à gérer leur territoire.

II- La perspective d'Etats multinationaux

La formule fédérative semble devoir être la voie de construction des états africains, ceux-ci étant pour la plupart multinationaux. Le Nigeria en est un exemple, dont les ethnies majoritaires s'accommodent de cette décentralisation du pouvoir, bien que les ethnies minoritaires, elles, revendiquent à l'inverse un pouvoir étatique renforcé en mesure de protéger leurs intérêts. Néanmoins la survie, certes fragile, d'un tel géant divisé ethniquement tient vraisemblablement à cette décentralisation du pouvoir. La confédération éthiopienne¹² qui a remplacé l'Etat centralisé à l'issue de son effondrement en 1991 et dont les régions sont fondées sur les différentes ethnies qui peuplent le pays semble également prometteur; l'amharique partage son statut de langue nationale avec le tigréen et une dizaine d'autres désormais. Ce pays semble ainsi subsister tant bien que mal, malgré une grande diversité ethnique et une constitution autorisant le droit à l'autodétermination et à la sécession pour les états régionaux (le caractère autoritaire du régime l'interdit cependant de fait). Le Congo Brazzaville fait coexister une double citoyenneté étatique et communautaire, autorisant une large autonomie territoriale en contrepartie du rejet du principe d'autodétermination. La langue officielle est le français tandis que deux langues véhiculaires (le lingala et le kituba) assurent la compréhension mutuelle entre

économique. Il faut, à ce titre, noter une différence entre les états anglophones dont le pouvoir métropolitain s'est largement distancé des affaires étatiques de leurs ex-colonies africaines, des états francophones recopiant pour certains le modèle étatique français. Il n'est ainsi pas étonnant de voir ces derniers continuer à adopter un modèle d'Etat centralisateur jacobin peu adapté finalement à ces pays multiethniques.

La décentralisation du pouvoir est sans aucun doute préférable. Mais il ne faut pas non plus que les minorités soient marginalisées.

III- Possibilités de réalisation d'un état nation

Certains pays africains ont su créer un sentiment national propre, une conception de l'état et du territoire qui ne s'appuyait pas sur des identités antérieures à la colonisation et qui a fini par être partagée par une partie de la population à un moment donné de son histoire. Ainsi en Côte d'Ivoire, où le président Houphouët Boigny sut rassembler son peuple autour d'une destinée commune et de l'idée d'une nation ivoirienne qui fit émerger dans un premier temps ce que l'on nomma le "miracle ivoirien". Ainsi, au Nigeria, les élections présidentielles de 1993 révélèrent des soutiens électoraux différents des affiliations régionales ou ethniques: cela est l'exemple d'un début de reconnaissance identitaire nationale. Lorsque Mobutu parvint au pouvoir, il s'attaqua aux principaux symboles de la souveraineté nationale en commençant par changer le nom du pays (de Congo en Zaïre) ainsi que celui de la monnaie et du fleuve principal qui prirent la même appellation¹³. Il s'attaqua également au christianisme, délaissant son prénom chrétien, Joseph Désiré au profit de Kuku Ngwendu wa Zabanga, et faisant arrêter un temps le cardinal Malula, représentant de l'église zaïroise. Il ne s'exprima plus devant son peuple qu'en lingala une des langues du pays. L'idée du maréchal était à la fois, de rompre avec l'héritage du passé colonial, en renouant avec une certaine authenticité, tout en cherchant à cristalliser un sentiment d'appartenance nationale; ce qu'il réussit plus ou moins à réaliser dans les années 70-80.

Il apparaît donc que l'enjeu d'un état nation réside dans la création d'un sentiment national propre à fournir une identité transcendant les sentiments ethniques. Plusieurs objectifs à atteindre s'avèrent

plutôt qu'africaine. La promotion d'une langue unique ou plutôt commune pour tout le peuple est une des conditions nécessaire mais non suffisante de l'avènement d'un Etat nation. Elle s'appuie entre autre sur des moyens d'éducation qui font souvent défaut en Afrique. Il ne faut pas oublier que la République française, pour casser les identités régionales encore fortes à la fin du XIX^{ème} siècle, décida d'interdire l'utilisation des langues régionales à l'école (comme le corse, le basque ou le breton); ce qui, effectivement, eut pour effet de renforcer le sentiment national français mais se traduisit par la disparition progressive de ces langues, qui malgré tout ont survécu et renaissent aujourd'hui dans un sursaut auquel la construction européenne n'est pas étrangère¹⁴.

Une autre condition serait de briser les structures verticales (de type lignagères et ethniques) tellement prégnantes en Afrique pour les remplacer par des structures de type horizontales (à tendance associative). Mais cela suppose de faire participer tant bien que mal l'ensemble de la population aux affaires de l'état et à la marche du pays (de l'occupation des postes administratifs jusqu'aux postes de responsables politiques ou locaux et aussi à la production nationale), indépendamment des répartitions géographiques et donc ethniques. En d'autres termes, pratiquer l'élitisme plutôt que l'ethnisme. Or on l'a vu, dans la majorité des cas, il n'y a pas ou peu de mobilisation transcommunautaires. Les sociétés africaines n'ont pas encore adopté ou atteint ce modèle social; mais le doivent-elles? Quoiqu'il en soit, les leaders en sont les principaux responsables et rares sont ceux qui donnent l'exemple en privilégiant l'intérêt de leur propre pays plutôt que leur propre intérêt ou celui de leur groupe communautaire.

Enfin, une véritable conscience nationale ne se réalise généralement qu'en confrontation à d'autres entités étatiques adverses; confrontation qui prennent bien souvent la forme de guerres interétatiques.¹⁵ Le modèle de l'état nation ne semble donc pas avoir de véritable succès en Afrique, tout du moins dans la limite des frontières actuelles. Pire, les tentatives prometteuses, dont la Côte d'Ivoire faisait figure de symbole, se soldent par des échecs retentissant laissant croire que seule la perspective d'Etats multinationaux ou une recomposition territoriale serait viable. Il est, en effet, notable que le modèle de l'état nation à tendance à disparaître ou à évoluer vers des configurations pluriethniques.

En fait, il faut se poser la question même de la possibilité de réalisation d'un état nation à partir de

faisant disparaître. La multiplicité des ethnies sur le continent, le droit des minorités dans la logique internationale pourraient bien être, entre autres, un frein à la constitution de réelles nations dans des frontières artificielles prédéfinies; nations qui finalement n'ont connu leur expansion qu'à des périodes de l'histoire où un pouvoir fort a su imposer une culture et une identité propres à toute la population de son territoire. La résolution des conflits identitaires ne semble pas passer par la transposition mécanique du modèle institutionnel de l'Etat nation.

Chapitre 3: Des changements de frontières

Faut-il dans ce cas laisser les pays africains gérer seuls, leurs affaires intérieures et leurs conflits? Déjà Rousseau s'imaginait dresser "sur les frontières une potence où (il aurait fait) pendre sans rémission le premier européen qui oserait y pénétrer, et le premier citoyen qui tenterait d'en sortir"¹⁶. Il est évident que laisser l'Afrique à son propre sort conduirait à des désordres de grandes ampleurs allant de recompositions territoriales à des scénarios d'anarchie civile de types libériens. Pourtant, face à la multiplication des conflits, la communauté internationale semble bien dépassée. Qui plus est, les états occidentaux rechignent désormais à intervenir militairement dans des conflits qui leur échappent ou bien à investir financièrement dans des pays qui ne semblent pas en mesure de progresser¹⁷. Les états africains semblent alors livrés à leur propre sort et seuls ceux capables de maintenir leur propre territoire seront capables de perdurer. Il apparaît donc que des mouvements de décomposition et de recomposition des pays sont fortement probables. Si une redéfinition des frontières n'est pas souhaitable et une partition de l'Afrique selon des critères ethniques encore moins viable, morcelant alors le continent en une multitude de petits Etats, l'avenir semble néanmoins tourné vers la poursuite des conflits amenant des modifications vraisemblables de certaines frontières.

I- La poursuite des conflits

L'Organisation des Nations Unies obéit strictement aux règles du droit international qui régit les rapports entre les pays et consacre le principe de souveraineté des Etats et de non-ingérence dans leurs affaires intérieures. Elle n'intervient donc qu'avec leur assentiment ou à l'appel de l'une des parties en

Au-delà de certains conflits nord sud, c'est toute la question du rapport entre les religions, superposées à des peuples véritablement distincts, qui est posée, le long d'un arc épousant les pourtours du Sahel et qui pourrait bien devenir un réel arc de crise. Ainsi des tensions encore larvées mais bien réelles pourraient se transformer en conflits dans des pays d'Afrique de l'Ouest. On pense au Nigeria, mais aussi au Togo, au Bénin, à la Côte d'Ivoire.

L'Afrique du sud malgré son premier rang au sein de l'Afrique subsaharienne, reste un pays fragile dont les tensions sociales peuvent être très vives notamment entre les populations blanches et noires que l'apartheid avait séparé et qui peinent encore à penser un avenir commun.

Le processus où c'est l'Etat qui s'approprie son territoire et qui définit ensuite ses frontières devra s'imposer un jour en Afrique. "Le système par lequel, à l'époque coloniale et postcoloniale, les juridictions politiques ont été créées, dans un territoire délimité de manière arbitraire, ne peut qu'être temporaire."¹⁸ Il est probable en revanche que subsisteront des tracés coloniaux. En particulier les frontières entre les espaces francophones, anglophones et lusophones qui possèdent chacun une lingua-franca et une histoire particulière. Le Ghana et la Côte d'Ivoire, par exemple, ont chacun une expérience historique différente et une identité personnelle se renforçant avec les générations; leur frontière paraît donc immuable. Les ressources joueront un rôle déterminant dans la viabilité des états africains. Ceux qui n'en possèdent pas ne pourront pas continuer à exister sans l'aide extérieure internationale; tout arrêt de cette aide conduirait à une crise de l'autorité politique avec une déliquescence de l'Etat amenant tôt ou tard sa disparition. Sans doute devront ils se fondre alors dans les Etats voisins.

II- Indépendances prévisibles

Dans la liste des conflits internes en cours opposant des peuples africains, certains semblent n'apporter aucune issue si ce n'est une séparation de fait entre des communautés qui ne vivent plus ensemble depuis longtemps et surtout qui n'aspirent pas à une communauté de destin.

Le Soudan par exemple, en guerre civile depuis près de cinquante ans, n'a aucune unité Nord/Sud. Les divergences se font ici à tous les niveaux, aussi bien linguistiques, culturelles, religieuses que

Au-delà, c'est en fait tous les grands pays africains qui sont menacés de partitions s'ils ne réussissent pas à forger, à défaut d'Etat nation, la conscience d'un avenir commun, pour tous les peuples qui les composent. Encore faut-il qu'ils sortent du népotisme ethnique qui les affecte souvent et qu'ils réussissent à édifier un multipartisme essentiellement idéologique.

Le Somaliland repose sur le clan Issaq majoritaire, unifié par son nationalisme. Les Issaq ont su imposer la paix aux clans Dir et Darod qui sont eux aussi présents au Somaliland. Cette relative stabilité a conduit à une amélioration de la situation économique. Si ce pays n'est pas encore reconnu, il pourrait bien l'être au cas où la Somalie ne sortirait pas de l'anarchie. Le Puntland suit la même démarche.



III- Rattachement de régions à un état (irrédentisme)

Les Mouvements irrédentistes africains sont pour l'instant en sommeil mais ils ne manqueront pas de se manifester si une recomposition territoriale voyait le jour. En fait le degré d'irrédentisme d'un pays dépend du degré d'attachement de la minorité à sa terre mère. Or la plupart des pays africains étant multiethniques, la terre mère n'a que peu de sens. L'irrédentisme africain ne doit se comprendre plutôt que comme un désir de rapprochement de peuples éparpillés entre plusieurs pays, or ces volontés sont actuellement faibles. Deux tendances irrédentistes sont néanmoins perceptibles de nos jours.

Le drapeau somalien comportant l'étoile à cinq branches, qui représente les cinq principaux clans, symbolise une unité ethnique et nationale revendiquée mais non achevée. On peut voir à travers un symbole aussi puissant, un "pan-somalisme" réel. La Somalie, dans le cas où elle retrouverait une réelle stabilité politique pourrait bien, à terme, revendiquer le rattachement des territoires peuplés par les somalis dispersés entre le nord est du Kenya, l'Ethiopie (Ogaden), Djibouti, et dorénavant le

CONCLUSION

Finalement, il faut voir dans l'ethnisme en Afrique, des réalités et des causes variées même si les mécanismes de revendications identitaires lorsqu'ils sont initiés sont toujours identiques et amènent généralement à des conflits qui peuvent prendre une ampleur variable allant de la simple tension intercommunautaire au génocide le plus atroce.

Lorsque la recherche du pouvoir par des partis ou des individus est au cœur des problèmes, l'instrumentalisation des ethnies apparaît comme le moyen le plus sûr et le plus souvent employé. La conscience identitaire africaine étant relativement prégnante, il est alors aisé de s'en servir. La pérennité d'un tel régime, de fait illégitime, n'existe alors qu'à travers le favoritisme ethnique et un clientélisme étatique qui ne fait que renforcer les aspirations des autres peuples laissés pour compte. Une telle situation ne peut qu'être instable et conduit à des affrontements qui sont parmi les plus violents du continent (Rwanda, Libéria, Sierra Leone). Le pays s'enferme alors dans un cycle où les peuples brimés, quand ils accèdent à leur tour au pouvoir, ne peuvent s'empêcher de reproduire le même schéma dans une posture revancharde.

Heureusement, nombre d'autres pays connaissent une situation plus stable en apparence, bien que des tensions entre les multiples ethnies soient toujours perceptibles. La raison en est que dès qu'une des ethnies se sent économiquement menacée, elle jette automatiquement l'opprobre sur les ethnies rivales. La répartition démographique mais aussi l'accès aux ressources et au sol prend ici tout son sens géopolitique. On mesure alors l'équilibre particulièrement instable auquel doivent faire face ces pays multiethniques. Qu'un des paramètres changent et c'est tout l'équilibre socio ethnique qui s'en trouve menacée. Les pays multinationaux (et ils le sont tous pour la plupart) devront réguler leur démographie explosive, supérieure à leur croissance économique, s'ils veulent éviter une flambée de violence qui ne manquera pas d'adopter une couleur ethnique, et ainsi faire coexister ces nombreux peuples de manière pacifique. L'exercice apparaît cependant très délicat.

Dans d'autres cas, encore, ce sont carrément des peuples trop différenciés d'un point de vue religieux, racial, et de modes de vie qui habitent le même territoire. Leur coexistence ne pourra sans

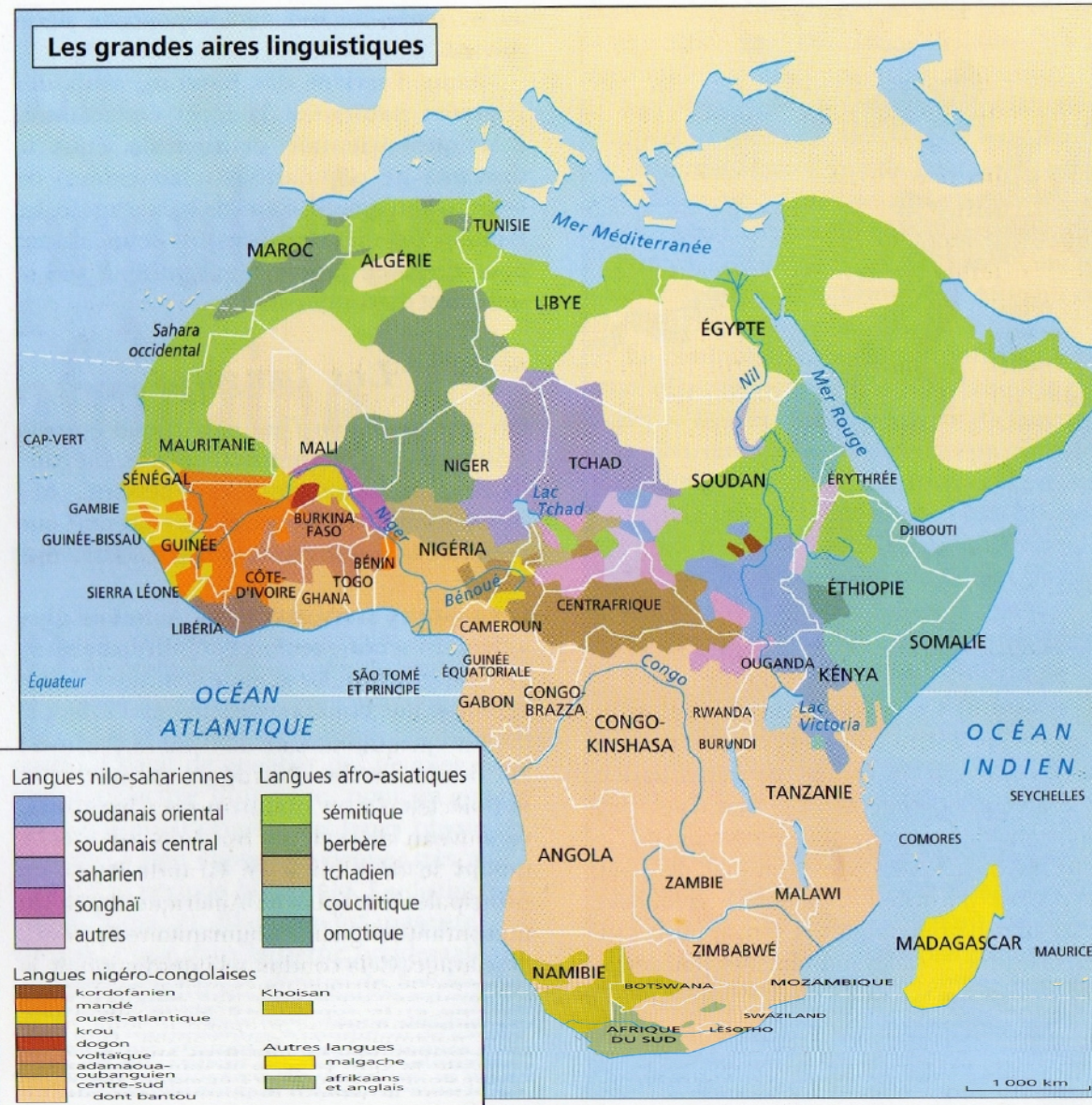
de réel avenir sauf dans les pays mono ethniques actuels ou qui se formeront. Le fédéralisme semble alors être la solution, encore faut-il que les Etats réussissent à s'approprier leur propre territoire dans des frontières bien définies tout en contrôlant leur population. L'intégration des états africains est, elle, encore un mythe. Il ne pourra se faire tant que ceux-ci ne seront pas réellement stables.

Le continent est donc toujours la proie de ses vieux démons tribalistes, à la recherche d'une stabilité encore très lointaine. La démocratie "à l'africaine" reste à être inventée où l'appartenance clanique et ethnique ne légitimera plus l'accaparement du pouvoir. Nul doute que dans ce contexte, des modifications de frontières devraient encore voir le jour malgré le vœu pieu de l'UA et de la communauté internationale.

Pour conclure, si l'ethnisme dresse un tableau sombre d'une Afrique vouée à l'anarchie, il révèle en revanche l'existence d'un sentiment fort d'appartenance à un groupe communautaire chez l'homme noir. Celui-ci ne prend sa source qu'à travers un esprit de solidarité qui ne laisse jamais pour compte, même les plus démunis: une valeur forte qui a presque disparu du monde occidental et qui offre à l'africain des ressources insoupçonnées d'adaptation.

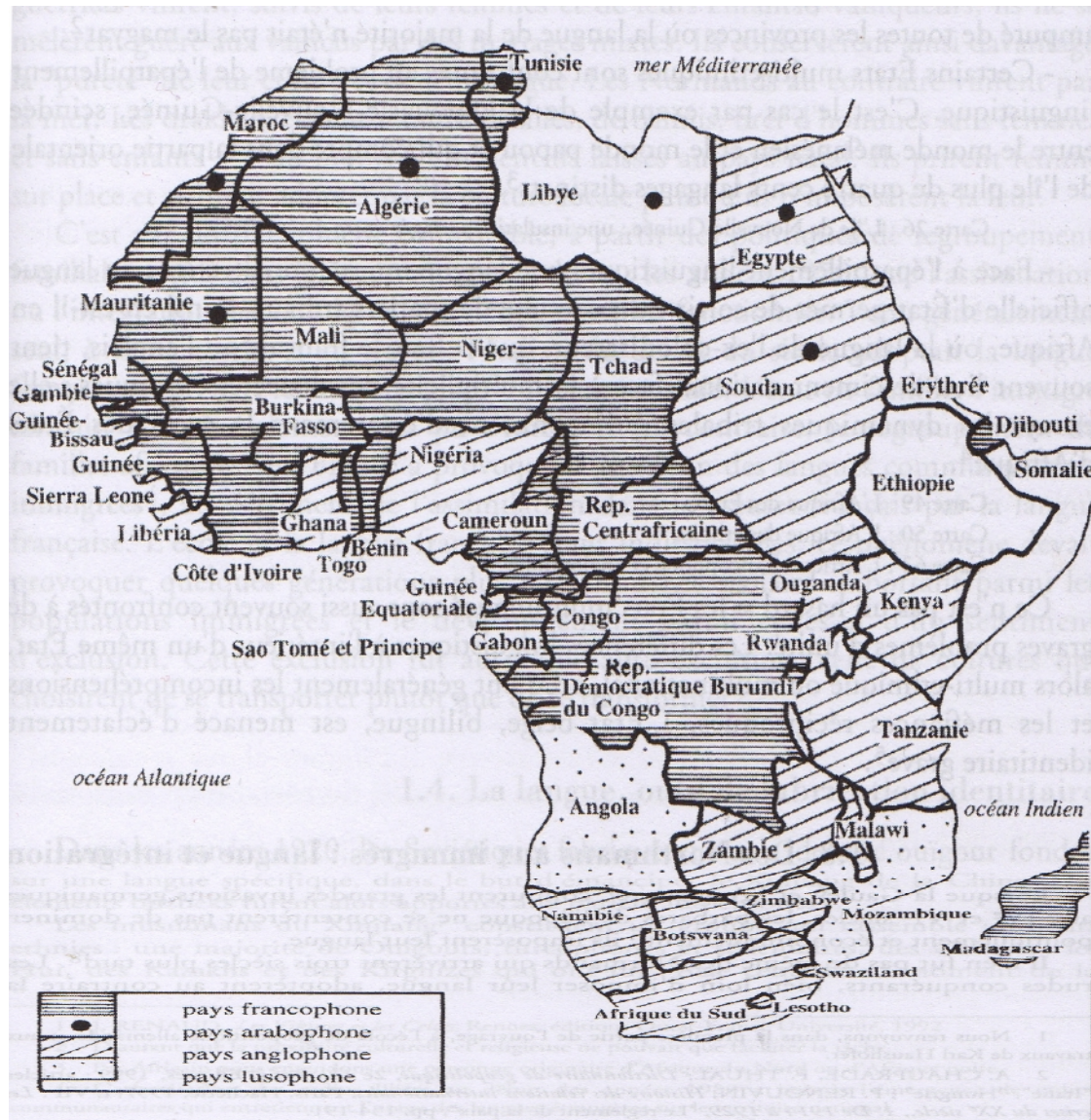
ANNEXE 1

Groupes linguistiques



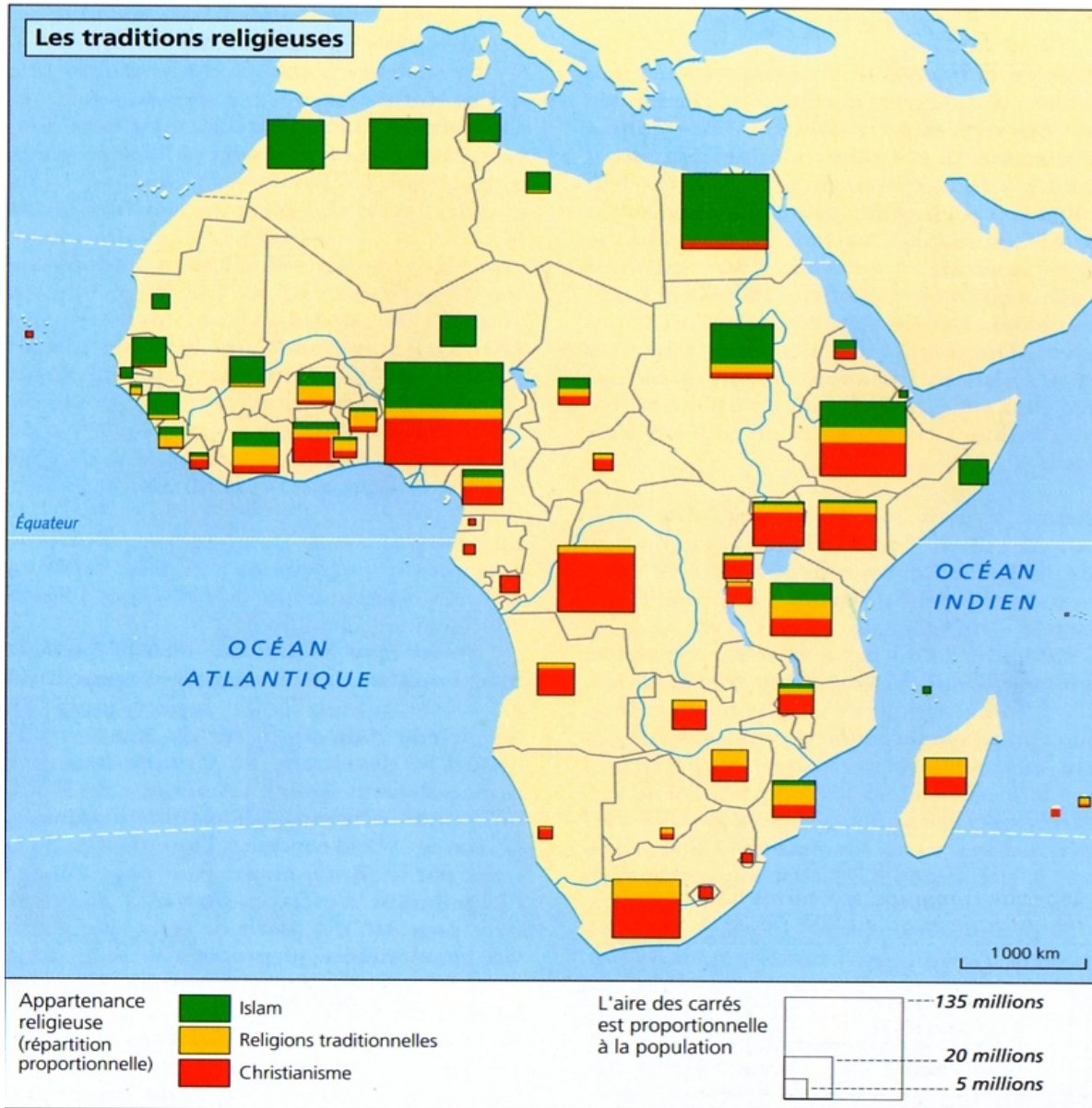
ANNEXE 2

Afrique Francophone, Anglophone, Lusophone



ANNEXE 3

Religions



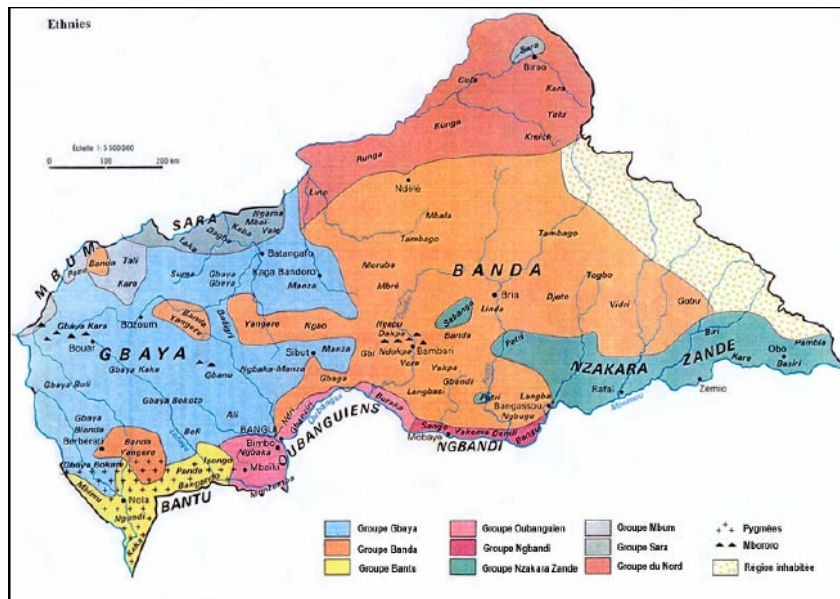
ANNEXE 5

Ethnies de différents pays

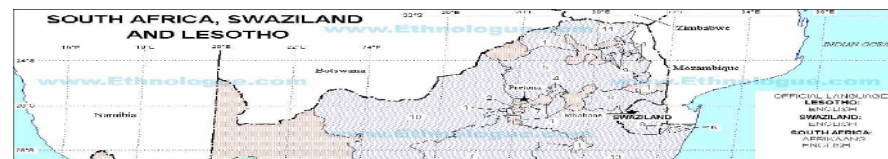
BURKINA FASO



PRINCIPAUX GROUPES ETHNIQUES



CENTRAFRIQUE



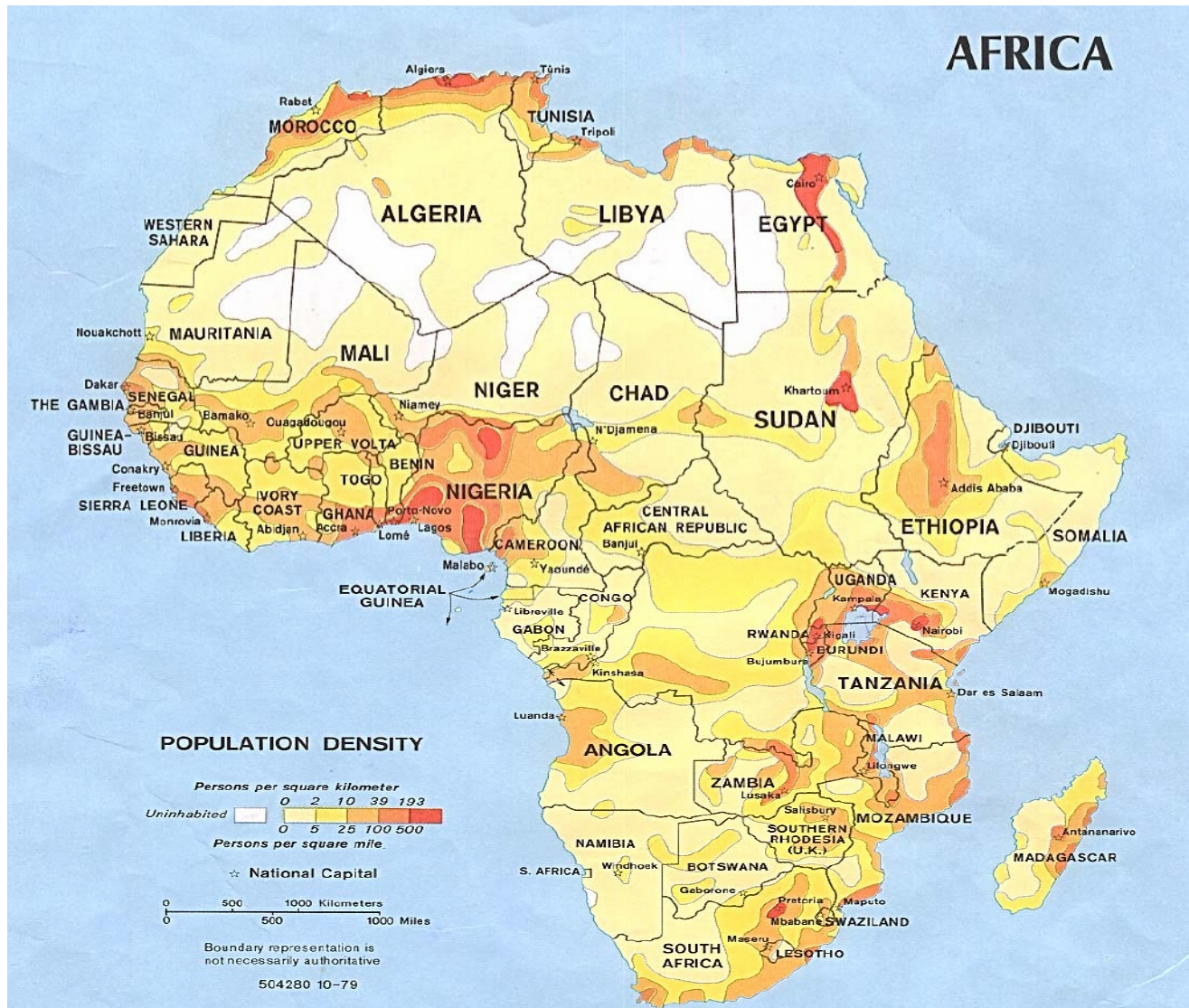
ANNEXE 6

Conflits Africains



ANNEXE 7

Carte des Densités de population



BIBLIOGRAPHIE

OUVRAGES GENERAUX

- ANTA DIOP Cheikh, Fondements économiques et culturels d'un Etat fédéral d'Afrique noire, Paris, Présence Africaine, 1974.
- CHAUPRADE Aymeric, Géopolitique, Constantes et changements dans l'histoire, Paris, Ellipse, 2003.
- COULON Ch. et MARTIN D., Les Afriques politiques, Paris, La découverte, 1991.
- DUMONT René, Démocratie pour l'Afrique, Paris, Le Seuil (L'histoire immédiate), 1991.
- JAGLIN S. et DUBRESSON A., Pouvoirs et cités d'Afrique noire: décentralisation en questions, Paris, Karthala, 1993.
- LUGAN Bernard, Afrique, bilan de la décolonisation, Perrin (Vérités et légendes), 1991.
- MBONGO Nsame, Choc des civilisations ou recomposition des peuples, Chennevières sur Marne, Dianoiä, (Défis), 2004.
- OTAYEK R., Le radicalisme islamique au sud du Sahara: Da'wa, arabisation et critique de l'Occident, Paris, Karthala (Hommes et sociétés), 1993.
- PUJOLLE Thérèse, L'Afrique noire, Flammarion (Dominos), 1994.
- SELLIER Jean, Atlas des peuples d'Afrique, Paris, La découverte, 2003.
- STAMM Anne, Les civilisations africaines, Paris, PUF (Que sais-je), 1993.
- TIDIANE Diakitè, L'Afrique malade d'elle-même, Paris, Karthala, 1986.

OUVRAGES COLLECTIFS

- AMSELLE J.Loup et M'BOKOLO Elikia (dir.), Ethnies, tribalisme, et état en Afrique, Paris, La Découverte, 1985.
- BACH Daniel (dir.), Régionalisation, mondialisation, et fragmentation en Afrique subsaharienne, Paris, Karthala (Hommes et sociétés), 1998.

Sites INTERNET

<http://www.cean.u-bordeaux.fr/>

<http://www.ehess.fr/centres/ceaf/>

http://www.lintelligent.com/gabarits/accueil_online.asp?pageid=1

http://www.african-geopolitics.org/home_french.htm

<http://www.politique-africaine.com/>

<http://www.africadatabase.org/>

<http://www.africa-research.org/mainframeFR.html>

<http://www.etat.sciencespobordeaux.fr/>

<http://www.sul.stanford.edu/depts/ssrg/africa/guide.html>

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	3
PREMIERE PARTIE : L'ethnisme : une réalité multiforme	4
Chapitre 1: L'Afrique, une mosaïque d'ethnies	4
I- Définitions de l'ethnie / notion d'identité	4
1. Ethnies, tribus	4
2. Identité	5
3. Ethnisme, tribalisme	6
II- Les grands clivages existants	6
1. La langue	6
2. La religion	7
3. Le mode de vie (nomades/sédentaires)	7
III- Peuples et territoires	8
1. Une majorité d'Etats multiethniques	8
2. Ethnies divisées entre plusieurs territoires	9
Chapitre 2: Rapport ethnies/Etat	10
I- Le népotisme ethnique	10
1. partis politiques et ethnies	10
2. Clientélisme, népotisme administratif	10
II- Instrumentalisation ethnique : la recherche du pouvoir	12
1. Par le pouvoir	12
2. Par ceux qui veulent le prendre (milices)	12
Chapitre 3: Ethnies et conflits	13
I- Conflits interétatiques (irrédentisme)	14
1. Les anciens conflits	14

DEUXIEME PARTIE : Une coexistence ethnique difficile	19
Chapitre 1: Le poids de l'histoire	19
I- L'histoire précoloniale : des traces encore profondes	19
1. Des conflits interethniques ?	19
2. L'esclavage	19
3. L'expansion de l'islam	20
II- La période coloniale	21
1. La colonisation : vers une concordance ethnique	21
2. La décolonisation	22
III- La fin de la guerre froide	23
Chapitre 2: Problème de l'Etat faible: Etat mou	24
I- Crise du pouvoir : impossibilité à maintenir la cohésion sociale	25
II- Démocratisation à tout prix	26
1. Le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes	26
2. L'inconvénient des principes démocratiques	26
III- L'effacement des frontières - faible contrôle territorial	27
Chapitre 3: Facteurs socio-économiques	28
I- Rapports sociaux : des rapports verticaux	28
II- Démographie galopante : un défi social	29
1. Pression population / ressource – problème foncier	29
2. Une jeunesse désœuvrée	30
3. Croissance urbaine	31
III- Clivages religieux	32
TROISIEME PARTIE : Quel avenir pour les frontières africaines?	33
Chapitre 1: Le mirage de l'intégration africaine : Panafricanisme	33
I- Des organismes encore faibles	33

IV-	
Chapitre 3: Des changements de frontières	40
I- La poursuite des conflits	40
II- Indépendances prévisibles	41
III- Rattachement de régions à un état (irrédentisme)	42
CONCLUSION	43
Annexes	45
Annexe 1 Groupes linguistiques	45
Annexe 2 Afrique Francophone, Anglophone, Lusophone	46
Annexe 3 Religions	47
Annexe 4 Cartes Historiques	48
Annexe 5 Ethnies de différents pays	49
Annexe 6 Conflits Africains	50
Annexe 7 Carte des Densités de population	51
Bibliographie	52